

Economie Gabon +

Le Mensuel des dirigeants et leaders d'opinion



MENSUEL GRATUIT, NE PEUT ÊTRE VENDU

L'ESSENTIEL

COOPÉRATION BILATÉRALE

L'ESPAGNE ET LE GABON : 56 ANS DE COOPÉRATION



Crédit photo : © DR

Lire p.4

DOSSIER SPÉCIAL IMMOBILIER

LES ADHÉRENTS DE L'AGAI



Crédit photo : © DR

Lire p.11

PERSPECTIVES & PROSPECTIVES

LA PUISSANCE ÉCONOMIQUE DU GABON PASSE PAR LA CPG



Crédit photo : © DR

Lire p.16

CARNET / AGENDA

18 OCTOBRE 2019 – CONFÉRENCE ORGANISÉE PAR LES ANCIENS DE SCIENCES PO PARIS SECTION GABON



Crédit photo : © AF

Lire p.22

Dossier

PERSPECTIVES & PROSPECTIVES

ENJEUX & DEFIS

ONE : UN VIVIER DE RESSOURCES HUMAINES

COMILOG VISE 5 MILLIONS DE TONNES DE MANGANÈSE FIN 2019

LES PRINCIPAUX APPUIS BUDGÉTAIRES DE LA BANQUE MONDIALE ET DE L'AFD

Lire p. 15 - 20

Prochain numéro :

FORMATION – ÉDUCATION – EMPLOYABILITÉ

N°78
OCTOBRE
2019



MEMBRE DE STAR ALLIANCE 

REPOSEZ-VOUS PLUS

avec un siège complètement inclinable et le nécessaire pour bien dormir

Classe Business



TURKISH AIRLINES

Les produits et services proposés peuvent varier en fonction de la durée du vol et du type d'avion.

Sommaire N°77

VIE ÉCONOMIQUE

5 – 10

AIR FRANCE RÉSERVE DE BONNES SURPRISES

p.5

SUNU ASSURANCES BOUSCULE LES TABOUS

p.6

LA SOBRAGA ÉLARGIT SES ACTIONS SOCIÉTALES ET S'ENGAGE DANS LA LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME.

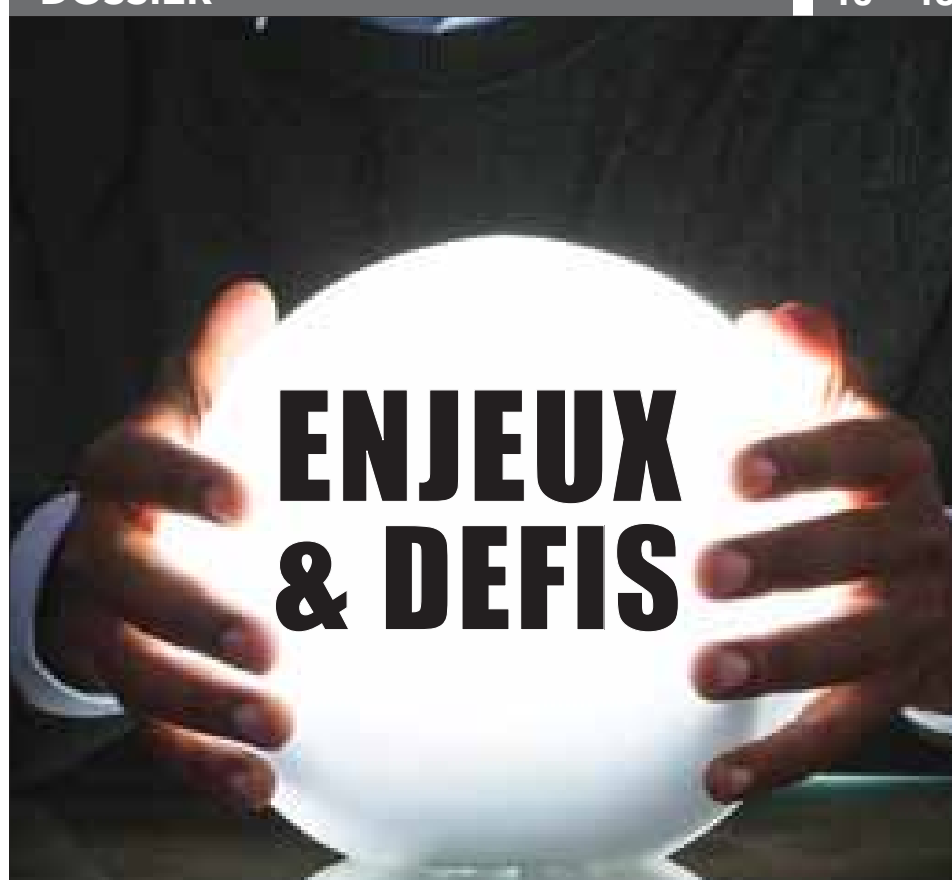
p.7

LE TCHAD ET SES RESSOURCES PÉTROLIÈRES

p.8

DOSSIER

10 – 15



DÉVELOPPEMENT DURABLE

21

FAO : 22^e SESSION COPACE DU 17 AU 19 SEPTEMBRE À LIBREVILLE

p.21

CARNET / AGENDA

22

7 ET 8 OCTOBRE - JOURNÉE DE L'HABITAT À L'INSTITUT FRANÇAIS DE LIBREVILLE

p.22

Édito

QUAND LES EFFORTS PAYENT

Par Anne-Marie Jobin



Chers et fidèles lecteurs

Sur le plan économique, cette rentrée gabonaise s'annonce sous les meilleurs auspices. Le taux de croissance espéré est maintenu, les contributions budgétaires allouées par les différents bailleurs de fonds suivent les projets et les investisseurs extérieurs visitent, analysent, enquêtent... Dans une Afrique en pleine mutation, le Gabon est engagé sur la voie de la transformation. Le Gabon émergent est une terre riche de promesses et d'opportunités. Le plan de relance économique (PRE) s'appuie sur quatre projets stratégiques : le Gabon vert, le Gabon industriel, le Gabon des services et le Gabon bleu. Ces grandes lignes encadrent l'agriculture, la pêche, la forêt, les hydrocarbures et les mines, la construction, les télécommunications et le tourisme. Il s'agit de poursuivre la réduction de la dépendance à l'égard des hydrocarbures et de consolider la diversification amorcée. Pour amplifier la dynamique de la transformation économique et sociale, il est indispensable de disposer d'infrastructures routières et ferroviaires opérationnelles. Conscient qu'il s'agit d'un gain logistique et économique très significatif dans l'évacuation à coûts compétitifs du manganèse et du bois, respectivement deuxième et troisième produit principal d'exportation du pays, le gouvernement s'appuie

sur des partenariats public-privé pour réaliser ces grands ouvrages.

Les infrastructures numériques ne sont pas en reste dans ce panorama de réalisations. La dynamisation de ce secteur a permis de réduire considérablement la fracture d'accessibilité numérique. Le Gabon a ainsi été le premier pays d'Afrique centrale à délivrer des licences 3G et 4G.

Depuis 2009, les infrastructures portuaires ont également connu leur cure de jouvence. Celles d'Owendo et de Port-Gentil sont désormais des plateformes logistiques performantes. Elles assurent des temps d'escale réduits pour des tarifs portuaires inférieurs à ce qu'ils étaient jusqu'alors, contribuant ainsi à lutter contre la vie chère.

En termes énergétiques, le Gabon, qui disposait déjà d'un taux de raccordement à l'électricité parmi les plus élevés d'Afrique, améliore encore ses résultats avec un peu plus de 80 % de la population ayant désormais accès à l'électricité.

Concernant l'éducation, la formation et l'employabilité, nous développerons ces sujets dans notre édition d'octobre ■

Bonne rentrée à tous

Directeur de la publication

Philippe CHANDEZON
pchandezon@gmail.com
Cel. : +241 05 31 70 00

Directrice Générale & Journaliste

Anne-Marie JOBIN : +241 05 30 18 80
annemarie.jobin@economie-gabon.com

Sécretaire de Rédaction

laredaction@economie-gabon.com

Responsable multimédia

Tél. : +241 01 44 11 62
contact@economie-gabon.com

Responsable réseau de distribution

Jocelyne DOKASSE – Tél. : +241 01 44 11 62
servicecommercial@economie-gabon.com

Publicité & marketing :

241 01 44 11 62
servicecommercial@economie-gabon.com

Directeur artistique & infographie

Donald ELLA

Informations légales

MOBILITY MEDIA AFRICA Société
éditrice de : Economie Gabon+
Sarl au capital de 85.000.000 FCFA - RCM
N°2010B09428
Numéro statistique : 771 619 H
Récépissé de déclaration de constitution
d'un organe de presse N°0165/MCPEN/SG/
DCOM du 3 juin 2010

Régie publicitaire :

MEDIAGAB
Tél. : 01 44 11 62

Siège social

Immeuble BICP, BP 4562 Libreville-Gabon
Tél. +241 01 44 11 62

Site Internet : www.economie-gabon.ga

Facebook : facebook.com/economiegabon.plus

Twitter : twitter.com/EconomieGabon



Impression : Multipress
Tirage : 12 000 exemplaires
Tél. : 01 73 21 75 / 01 73 22 33



Levis PANGOU
Informaticien

INTERVIEW DE MONSIEUR FERNANDO ALONSO NAVARIDAS AMBASSADEUR D'ESPAGNE AU GABON

L'ESPAGNE ET LE GABON : 56 ANS DE COOPÉRATION

Monsieur Fernando Alonso Navaridas a présenté ses lettres de créances à Son Excellence le Président de la République gabonaise, Monsieur Ali Bongo Ondimba, le 21 septembre 2018.

Anne-Marie JOBIN

La coopération bilatérale entre leurs deux pays date de 1963. Elle est aussi puissante et discrète qu'efficace. Notre curiosité nous a menés à demander à être reçus et l'accueil qui nous a été réservé fut aussi chaleureux que les réponses à nos questions ont été précises.

ECONOMIE GABON + : Monsieur l'Ambassadeur, quel est votre parcours diplomatique ?

Mon parcours diplomatique est riche d'expérience. J'ai occupé différents postes au Brésil, en Croatie et au Japon. En Espagne, j'étais directeur adjoint chargé de l'Asie méridionale et orientale au ministère des Affaires étrangères. Je reviens au Gabon en qualité d'Ambassadeur et c'est un grand plaisir pour moi parce qu'en 2003, j'étais premier conseiller de l'ambassadeur en poste à Libreville.

ECONOMIE GABON + : Quelle est votre mission au Gabon et dans quels domaines vous illustrez-vous significativement ?

Mon objectif est de resserrer encore plus étroitement les liens entre nos deux pays qui cultivent d'excellentes relations diplomatiques depuis 1963. Nous n'avons pas de différends avec le Gabon et bénéficions avec ce pays d'une longue histoire de coopération sur le plan politique, économique, culturel et de sécurité. Tout au long de la période d'indépendance du Gabon, nos chefs d'État respectifs ont entretenu une relation d'amitié et de considération répondant parfaitement à une coopération bilatérale efficiente. Dans le secteur de la culture, nous avons assisté à un grand essor de l'enseignement de l'espagnol au Gabon, qui est maintenant la deuxième langue étrangère la plus étudiée. Aussi, sur le plan de la sécurité, l'Espagne apprécie beaucoup le rôle que joue le Gabon comme pays ancré dans la région, très engagé dans les différents problèmes de sécurité régionale ainsi que dans le maintien de la sécurité dans le golfe de Guinée, un espace qui présente maintenant des soucis.

ECONOMIE GABON + : En février 2019, vous avez été reçu en plus haut lieu, notamment pour émettre le souhait d'intensifier les investissements espagnols au Gabon. Combien d'entreprises sont-elles enregistrées ? Quels sont les difficultés qu'elles rencontrent ?

L'Espagne veut accompagner le plan du Président Ali Bongo Ondimba et nous adhérons au développement d'une plus grande diversification de l'économie.

L'Espagne a toujours joué un rôle important dans le milieu des affaires gabonaises. Il y a maintenant une vingtaine d'entreprises et agents économiques qui travaillent avec le Gabon, dans plusieurs secteurs. Les opportunités de coopération sont très intéressantes, notamment dans quatre secteurs : l'urbanisme, la pêche, les services de santé et le tourisme.

Dans chacun de ces domaines, le Gabon développe des plans stratégiques importants. Ces derniers sont générateurs de création d'emploi et changeront le modèle économique gabonais. Je m'emploie activement pour que l'Espagne soit mieux informée de ces plans et de ces opportunités pour, précisément, ouvrir une nouvelle étape de coopération économique.

Le Gabon est un pays d'Afrique centrale qui a su maintenir la stabilité tout en gardant des racines culturelles très profondes et essaie maintenant de développer une économie plus diversifiée et forte. Je crois que ce mouvement peut connaître un grand succès dans les années à venir et même faire du Gabon un exemple régional pour le développement durable dans tous les aspects du terme.

Dans les secteurs où l'on veut développer de nouveaux chantiers, il est essentiel de laisser les entreprises ouvrir la voie

L'activité et les investissements des entreprises se développent mieux dans un climat favorable aux affaires. Il est important de mettre l'accent sur le fait que l'actuel gouvernement a mis sa priorité sur la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption. Il



■ Monsieur Fernando Alonso Navaridas, Ambassadeur d'Espagne au Gabon

s'agit d'un travail que l'on fait tous les jours dans tous les pays, y compris en Espagne, et qui crée un cercle vertueux pour tout le monde. Davantage de bonne gouvernance signifie moins d'argent déplacé à d'autres fins, des prix de marché moins élevés pour les services publics, plus d'activité économique effective et d'emploi, plus de recettes fiscales et de meilleurs services publics. Je crois qu'au fil du temps, si le gouvernement gabonais travaille sur cette question, les investisseurs percevront mieux les opportunités et les entreprises – gabonaises ou non – qui travaillent sur le marché feront accroître leur compétitivité, amélioreront leurs services et augmenteront leur activité.

Dans les secteurs où l'on veut développer de nouveaux chantiers, il est essentiel de laisser les entreprises ouvrir la voie avec des plans d'entreprises bien bâtis et économiquement viables et, en parallèle de la part de l'État, une réduction des entraves susceptibles de limiter les activités de ces entreprises tout en offrant un milieu fiscal compétitif à l'échelle régionale. Le Gabon souhaite développer de nombreuses et nouvelles activités industrielles. Le concours des entreprises est nécessaire dans cette démarche d'expansion, car elles ont la capacité d'intégrer leurs produits dans les réseaux internationaux de création de valeur ajoutée. Il ne s'agit pas de substituer à l'initiative privée, mais au contraire de l'accompagner afin que ses activités au Gabon puissent réussir et créer de l'emploi et de la richesse. Je crois que nous en avons déjà quelques exemples positifs au Gabon et qu'à présent, il devrait être possible de généraliser le modèle.

ECONOMIE GABON + : Combien de ressortissants sont inscrits dans vos livres ?

134 ressortissants espagnols sont inscrits au consulat. Il s'agit d'une communauté variée, normalement dédiée à des activités économiques, d'enseignement, de consulting etc. Quand je parle avec mes compatriotes, je perçois toujours un engagement positif pour le présent et l'avenir du pays, et m'en réjouis.

Le patrouilleur Serviola fait partie du programme espagnol de suivi de la sécurité dans le golfe de Guinée

ECONOMIE GABON + : L'Espagne est très impliquée auprès des éléments français au Gabon implantés au camp de Gaulle. Quelle est la mission de vos effectifs ? Combien sont-ils ?

Depuis 5 ans, le détachement Mamba, un contingent de 55 militaires de nos forces de l'Air, travaille à Libreville en accompagnement des missions françaises dans la région. Il dispose d'un avion CASA 295 pour le transport de troupes et de matériel vers les lieux de la région d'Afrique centrale et du Sahel où les enjeux de sécurité sont importants. Entre autres missions, il a porté assistance aux missions gabonaises en République centrafricaine. Il y a quelques jours, les militaires du détachement Mamba ont célébré les 5 000 heures de vol à partir de la base aérienne Guy Pidoux.

ECONOMIE GABON + : Le 1^{er} mars 2019, le PHM « Serviola » quittait son port d'attache à Ferrol, en Espagne, avec un équipage de 52 personnes, pour un périple de quatre mois le long de la côte occidentale de l'Afrique et du golfe de Guinée, la Mauritanie, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Cameroun, l'Angola, Sao Tomé-et-Principe, le Gabon, le Nigeria, le Sénégal, et le Maroc. Quels sont les objectifs de cette mission ? Est-elle achevée ?

Le patrouilleur Serviola fait partie du programme espagnol de suivi de la sécurité dans le golfe de Guinée. Il s'agit d'une présence coordonnée avec les pays riverains et les pays européens dotés d'une présence plus régulière dans la région tels que la France et le Portugal. Lors de sa mission, le patrouilleur Serviola a

effectué différents exercices avec les marines de la région, dont celle du Gabon. Il est intervenu dans trois cas d'attaque de pirates contre des navires commerciaux. L'une de ces interventions a eu lieu au large du Nigeria, à proximité des côtes gabonaises. En septembre et octobre prochains, nous espérons l'arrivée au Gabon et à Sao Tomé du patrouilleur Atalaya. Pour l'Espagne, cet effort est essentiel afin de renforcer la sécurité maritime dans une région qui subit un sérieux problème de piraterie et qui est au centre d'un intense commerce international. C'est pour cette raison que notre marine nationale se déploie régulièrement dans la région, plusieurs fois par an.

ECONOMIE GABON + : Vous lutez particulièrement contre la pêche illégale et la pollution marine. Quels sont les moyens mis en œuvre à cet effet ?

L'Espagne bénéficie d'une grande tradition maritime. Elle est le premier pays intéressé à voir plus d'ordre et de fiscalisation dans la pêche dans le golfe de Guinée. En octobre prochain aura lieu à Torremolinos, en Espagne, une importante conférence de l'Organisation maritime internationale pour aborder la question de la sécurité en mer et de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. L'Espagne soutient l'introduction de davantage de mesures pour la mise en place d'un régime de sécurité obligatoire pour les navires de pêche qui puisse aider à lutter plus efficacement contre la pêche illicite. Nous espérons également traiter à Torremolinos d'autres questions environnementales importantes telles que la gestion des déchets plastiques en mer. Nous espérons que la présence du ministre de l'Agriculture et de la Pêche du Gabon lors de cette importante réunion permettra de mettre l'accent sur les priorités et les préoccupations du Gabon et de la région.

ECONOMIE GABON + : Nous avons appris que votre épouse remplit son rôle de 1^{re} dame de votre pays au Gabon. En effet, elle s'implique en faveur du développement durable et auprès des enfants.

En effet, elle travaille avec les associations de parents et avec des enseignants pour renforcer l'éducation environnementale au Gabon. Elle a développé en Espagne un programme local de formation à l'environnement qui compte trois piliers fondamentaux : l'école, la famille et les communes. Un travail coordonné et engagé entre ces trois instances permet de plus grands résultats dans l'avenir immédiat. Le rôle des femmes en Afrique est fondamental pour progresser dans les domaines de l'éducation au développement durable et à un environnement sain, car ce sont elles qui prennent la majorité des décisions économiques dans le cadre familial. Cristiane travaille depuis des années pour développer ce lien femme – éducation – environnement inscrit dans notre réflexion sur le développement durable et la lutte contre le changement climatique ■

INTERVIEW DE M. FRÉDÉRIC DESCOURS, DIRECTEUR GÉNÉRAL
AIR FRANCE AFRIQUE CENTRALE

AIR FRANCE RÉSERVE DE BONNES SURPRISES

Fondée il y a 86 ans, la compagnie Air France est présente au Gabon depuis maintenant 72 ans. Nous interrogeons le Directeur régional d'Afrique centrale basé à Libreville, Monsieur Frédéric Descours, pour mieux connaître les objectifs d'Air France au Gabon et les nouveautés que nous réserve la compagnie.

Anne-Marie JOBIN

ECONOMIE GABON + : Monsieur Descours, comment fait-on évoluer une compagnie comme Air France au niveau de l'Afrique centrale ? Comment adaptez-vous vos services ?

En faisant de la sécurité et de l'expérience clients nos priorités : bien au-delà des normes définies au niveau international, Air France place la sécurité des vols au cœur de sa culture d'entreprise et réaffirme en permanence la sécurité comme un impératif absolu.

Nous nous engageons constamment à toujours mieux connaître les besoins de nos clients pour être au plus près d'eux. Par exemple, nous sommes la seule compagnie en Afrique centrale à



■ Boeing 777 d'Air France

équiper son personnel en aéroport de tablettes tactiles pour faciliter son expérience client tout au long du parcours. Nos équipes disposent

à chaque point de contact d'une information fiable pour aider nos clients et développer une relation personnalisée et proactive. La

digitalisation joue un rôle clé dans la relation attentionnée. Voilà pourquoi nous avons également digitalisé la file d'attente dans notre agence en ville. Grâce à une application sur mobile, nos clients peuvent désormais prendre un ticket d'attente et même prendre rendez-vous depuis chez eux !

ECONOMIE GABON + : Quelle place occupe la compagnie Air France en termes de fréquentation au Gabon ? Et en Afrique centrale ? Comment expliquez-vous ces positionnements ?

C'est à Libreville qu'Air France propose l'une des plus grandes fréquences de vols hebdomadaires dans une ville en Afrique centrale, avec un vol quotidien au départ et à destination de Libreville. Les meilleurs créneaux horaires à Charles-de-Gaulle, lui permettent d'accéder à plus de 1 000 destinations dans le monde. Aucune perte de temps ! Nos clients peuvent prendre l'avion à 22h20, arriver le lendemain à 6h30 et participer à une réunion dans Paris à 9h00. Un atout majeur pour le développement des affaires et du tourisme au Gabon, ainsi qu'une vraie flexibilité pour nos clients !

ECONOMIE GABON + : L'an dernier, la baisse significative de vos prix a marqué les voyageurs. Quelles sont les répercussions en termes de pourcentage de quantité de passagers ? Ces tarifs plus favorables ont-ils eu une influence sur les réservations ?

Oui avec des taux de fréquentation en hausse, je peux vous assurer que la ligne Libreville - Charles-de-Gaulle - Libreville se porte beaucoup mieux. Concernant les prix, le tarif moyen en classe économique a en effet baissé de plus de 8 % en 3 ans et nous proposons des tarifs promotionnels tout au long de l'année. Nous allons d'ailleurs aller encore plus loin avec le lancement en octobre d'une promotion historique, mais la règle d'or reste la même, en achetant son billet bien à l'avance, un client peut significativement économiser sur son prix d'achat. Et pour nous adapter à notre clientèle gabonaise et à son comportement d'achat, nous avons récemment lancé une option « flex » qui permet pour 65 000 XAF de plus, de modifier ou d'annuler son billet sans pénalité. Un tarif très bien accueilli au Gabon et qui s'adapte notamment aux différents imprévus que peuvent rencontrer nos clients.

ECONOMIE GABON + : Quelles sont les nouveautés que nous réserve Air France ?

Air France innove en permanence afin de s'adapter à une industrie qui évolue très vite. En ce qui concerne l'Afrique centrale, notre projet est réhabilitation de nos agences gabonaises, pour le plus grand plaisir de nos clients ■



EXPERTISE

Notre expertise :
nous la transmettons
de génération en
génération.



VISA

BICIG
mobile

Domaine Certifié :
Opérations documentaires

Avançons ensemble

www.bicig-gabon.com

Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon (BICIG) - Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de FCFA 18 000 000 000 - Siège social 714, Avenue du Colonel Parant - BP 2241 Libreville (Gabon) - RCCM n° 2002 B 01732 NIF 790027/A - Code Banque 40001 Tél. : + 241 01 76 26 13 - Fax : + 241 01 74 40 34 - Email : bicignet@bnpparibas.com

INTERVIEW DE M. JEAN CONSTANT ASSI, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SUNU ASSURANCES VIE GABON

SUNU ASSURANCES BOUSCULE LES TABOUS

Petit historique concernant SUNU Assurances : ce groupe est africain, il a été créé par Monsieur Pathé Dione en 1998 avec d'anciens collaborateurs des compagnies dans lesquelles ils ont exercé précédemment. SUNU Assurances est aujourd'hui présent dans plus de 14 pays d'Afrique subsaharienne, dont 3 en Afrique anglophone. D'un montant affiché de 160 m^{ds} de F CFA en 2018, son chiffre d'affaires permet d'employer environ 3 500 collaborateurs, majoritairement africains.

La Rédaction

ECONOMIE GABON + : Monsieur Assi, vous présentez un produit inédit au Gabon, une offre d'assurances décès que vous avez baptisée IBEKELIA Obsèques. Comment est née cette idée et ce nom a-t-il une signification particulière ?

La création de ce nouveau produit est le fruit d'une réflexion et de l'observation des habitudes de nos populations. Pendant le weekend, après une semaine de travail acharné, il est de tradition que tout le monde se retrouve avec la famille ou des amis pour partager des moments de bonheur (anniversaires, mariage, baptêmes). Malheureusement, dans certains cas, ils s'agit davantage de soutenir une connaissance ou un ami qui a perdu un être cher. Outre la douleur, la personne concernée doit également faire face aux difficultés des démarches administratives et de l'organisation des obsèques ainsi qu'aux conséquences financières de ce triste évènement. Le respect de la coutume qui nécessite un investissement de la part de l'entourage familial et amical ne suffit pas toujours à couvrir les dépenses encourues. Dans des situations extrêmes, nous assistons à la naissance de conflits au sein de l'organisation familiale.

Ibekelia signifie espérance et ce produit a pour objectif de résoudre les questions financières liées à la perte d'un être cher. Autrement dit, que les familles endeuillées soient soutenues moralement et psychologiquement par leurs proches et qu'elles laissent SUNU Assurances prendre en charge les frais relatifs à cet évènement. Grâce à ce produit, nous souhaitons également lever les tabous qui entourent ces difficiles moments de vie qui s'imposent à tous.

ECONOMIE GABON + : Quel service proposez-vous en complément de cette offre d'assurance ?

La mise en place de ce produit a nécessité plusieurs études sur l'organisation des obsèques, la rencontre des professionnels de pompes funèbres, le coût



■ M. Jean Constant ASSI, Directeur Général Assurance Vie (SUNU)

Quel que soit l'état de santé, dès lors que ce contrat est signé et que vous êtes à jour de vos primes, vous êtes assuré

moyen des obsèques, le parcours administratif en pareille situation et le prix que les populations sont disposées à payer pour ce service.

Nous avons également défini un concept : « Venez chez nous comme vous êtes ». Autrement dit, quel que soit votre état de santé, vous êtes éligible à la souscription de ce produit. Vous avez bien compris que l'objectif est de dispenser les proches de ces charges financières liées à la cérémonie, parfois difficiles à assumer. En souscrivant à cette assurance, le contractant

a la possibilité de déléguer l'organisation de ses obsèques, de faire les choix qui lui sont propres en sachant que tous les frais seront couverts par SUNU Assurances. Aussi, en plus du prix accessible que nous proposons, nous avons élaboré un guide d'assistance aux démarches administratives lorsque nous sommes face à cette épreuve de la vie : un support, une liste de conseils pour que les démarches obligatoires puissent être effectuées dans le temps imparti. Grâce à ce soutien technique et moral, les proches pourront alors se recueillir dans les conditions requises.

ECONOMIE GABON + : Ce contrat est-il proposé dans d'autres pays ? Si oui, quel succès remporte-t-il ? Pourquoi avoir créé un produit de ce type au Gabon ?

Oui, il existe dans d'autres pays et remporte un vif succès. Pour le Gabon, nous y avons intégré des réalités spécifiques à notre pays qui en font définitivement

un produit unique. Le sujet est si sensible que nous considérons qu'il doit répondre et correspondre aux coutumes des populations. Nous l'avons donc adapté pour que nos concitoyens l'adoptent. A titre d'exemple, nous n'avons aucune sélection médicale sur ce produit.

ECONOMIE GABON + : À quel type de clients s'adresse ce contrat ? Quelles sont les conditions d'adhésion ? Quels sont les avantages clients ?

Ce contrat s'adresse à tous les citoyens. Il n'y a pas si longtemps, les gens pensaient que les assurances vie s'adressaient à une certaine catégorie de cadres. Nous observons que ce type de contrat est maintenant très prisé par une gamme de clients beaucoup plus élargie. Nous pensons qu'Ibekelia remportera l'adhésion de nombreux prospects parce qu'il contribuera aussi à une paix intérieure. L'innovation majeure de ce contrat réside dans le fait qu'il n'est soumis à aucune condition de souscription.

Quel que soit l'état de santé, dès lors que ce contrat est signé et que vous êtes à jour de vos primes, vous êtes assuré. Il est important de préciser que la durée de couverture est viagère. Vous êtes donc couvert jusqu'au moment de votre décès, quelle que soit sa date de survenance, même après avoir payé une seule prime. Nous avons opté pour deux formules de paiement des primes : le client a la possibilité de régler la prime d'assurance en une seule fois ou par échéances mensuelles, trimestrielles, annuelles...

Nous avons des formules adaptées à chaque catégorie sociale. Ces particularités font de cette assurance un produit très novateur. En effet, sous ces différentes variantes, ce type de contrat n'existe pas dans le groupe SUNU.

En résumé : « Venez chez nous comme vous êtes » : pas de limitation liée à votre état de santé, jusqu'à 65 ans vous pouvez souscrire à Ibekelia Obsèques, au-delà de 65 ans vous pourrez opter pour Ibekelia Épargne, choisir un capital de 1 à 5 millions de F CFA, payer votre prime en une ou plusieurs fois sur 5 ans (à partir de 9 500 F CFA par mois sur 5 ans maximum), et rester couvert(e) au moment du décès, quelle qu'en soit la date.

ECONOMIE GABON + : Quels sont vos objectifs à court, moyen et long terme ?

Nos objectifs sont multiples. Pour nous, il s'agit tout d'abord d'assurer l'ensemble de la population face aux aléas de la vie, de briser le tabou sur les obsèques, assister les familles éplorées durant ces moments difficiles et changer la perception de nos populations quant à l'assurance, en particulier l'assurance vie. Nous souhaitons continuer à innover avec des produits qui répondent aux attentes de la population.

L'agilité et l'innovation nous permettent d'oser, changer et nous renouveler sans cesse

ECONOMIE GABON + : Question plus générale : comment se porte SUNU Assurances au Gabon et où vous positionnez-vous parmi les assureurs de la place ? Combien comptez-vous d'adhérents tout contrats confondus ?

SUNU Assurances se porte bien. Nous sommes leader en Vie au Gabon depuis 2017 et avons consolidé cette place en 2018. Nous comptons plus de 100 000 adhérents. Chez SUNU Assurances Vie Gabon, notre ambition est « d'être le leader préféré de tous » de l'assurance vie au Gabon et de créer un monde riche en expériences avec nos clients. L'agilité et l'innovation nous permettent d'oser, changer et nous renouveler sans cesse, de faire vivre à nos clients une expérience unique grâce à des solutions d'assurances innovantes, accessibles à l'ensemble des populations et avec le concours d'une équipe motivée.

Je saisis également cette occasion pour remercier nos clients qui sont au cœur de nos préoccupations et nous font confiance, ainsi que tous les membres du groupe SUNU ■

www.economie-gabon.com

SUR NOTRE SITE

ÉCONOMIE GABON+ FAIT PEAU NEUVE AVEC LA REFORME DE SON SITE INTERNET... REDÉCOUVREZ L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE DU GABON ET DE LA DIASPORA À TRAVERS NOTRE VITRINE WEB

Flasher ce code avec votre Smartphone et visitez nous



LA SOBRAGA ÉLARGIT SES ACTIONS SOCIÉTALES ET S'ENGAGE DANS LA LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME

Anne-Marie JOBIN

ECONOMIE GABON + : La SOBRAGA contribue à lutter contre l'alcoolisme alors que votre métier est de produire, entre autres, des boissons alcoolisées. N'y a-t-il pas là un paradoxe ?

La lutte contre l'alcoolisme est un des axes clairs de notre stratégie en matière de RSE. Nous souffrons d'une association abusive de l'image SOBRAGA = Alcool. Or il faut savoir que la bière ne représente qu'un tiers de notre activité. Certes, la bière est une boisson alcoolisée, mais très faiblement au regard de l'ensemble des spiritueux, d'ailleurs souvent de qualité douteuse, sans parler des alcools artisanaux et autres boissons frelatées qui pullulent dans les points de vente. Cependant, il ne s'agit pas ici de nous dédouaner ! Nous voulons jouer notre partition et être en pointe sur la promotion de la consommation responsable de bière.

ECONOMIE GABON + : On entend parfois que la forte consommation de bière est un frein au développement économique.

Oui je l'entends parfois et c'est un raccourci amusant ! Savez-vous que les Allemands ou les Anglais consomment nettement plus de bière que les Gabonais par personne et par an ? Avez-vous le sentiment que ces pays aient eu des problèmes de développement économique ?

Non, plus sérieusement : sur le continent africain, la consommation de bière par habitant est

directement liée à la richesse du pays. Prenez les courbes de PIB par habitant et vous noterez qu'elles sont parfaitement corrélées à la consommation de bière. Les pays pauvres boivent moins de bière, car les populations n'ont pas les moyens d'en boire davantage. Les consommateurs se tournent alors vers d'autres produits plus alcoolisés très bon marché, voire artisanaux, souvent bien pires sur le plan sanitaire.

ECONOMIE GABON + : Des exemples concrets de votre engagement ?

En tant que brasseur, nous sommes évidemment très concernés par les problèmes liés à l'alcoolisme. Depuis plusieurs années déjà, nous considérons qu'il est de notre devoir de sensibiliser nos clients en leur conseillant d'adopter une consommation responsable. Boire avec modération, payer le juste prix et ne pas jeter les emballages n'importe où sont les messages les plus importants que nous diffusons.

Dans ce cadre, nous avons initié plusieurs campagnes de sensibilisation sur les réseaux sociaux, sur lesquels nous fédérons plus de 500 000 personnes au Gabon. Il s'agit de vidéos animatiques, courtes et ludiques, qui informent les consommateurs sur les effets de l'alcool sur leur organisme et par voie de conséquence, sur leur comportement.

Nous lancerons très prochainement une campagne de sensibilisation grand public en partenariat avec la direction de la Sécurité routière. Cette campagne sera également diffusée dans les points de vente, alliée notam-

ment à des actions concrètes telles que la distribution d'eau et d'alcootests aux clients, ainsi que de flyers comportant des numéros de taxis agréés pour les personnes ayant consommé de l'alcool.

Nous avons également initié deux projets clés en interne : des formations à la conduite préventive pour nos commerciaux véhiculés et l'affichage de vignettes de sensibilisation à l'alcool au volant sur l'ensemble des véhicules de notre flotte.

La consommation responsable et la lutte contre l'alcoolisme sont un combat primordial pour la SOBRAGA, notamment en termes de sécurité routière. L'entreprise ne ménagera aucun effort pour y apporter des solutions et contribuer ainsi à l'amélioration de la santé publique et à la sécurité routière.

En matière de RSE, la consommation responsable d'alcool et la lutte contre la pollution plastique sont deux priorités claires et vous constaterez au fil du temps comment nos engagements prennent corps.

Je saisis cette occasion pour vous signaler que depuis quatre mois, notre partenaire Namé Recycling a lancé son usine de collecte et recyclage de bouteilles plastiques dans la zone d'Owendo. 50 tonnes de bouteilles plastiques ont déjà été valorisées en quelques mois. Ce n'est pas suffisant, mais notre engagement prend forme et les résultats se feront sentir crescendo. Je vous invite d'ailleurs à ouvrir un dossier sur le sujet de l'engagement de SOBRAGA en matière d'environnement ■



■ **Jocelyne Edzo Nkily** : Directrice QHSE SOBRAGA, **Pierre Castel** : Président fondateur du groupe CASTEL, **Chrystèle Obone** : Responsable de projet RSE

SOBRAGA REMPORTE UNE SECONDE FOIS LE PRIX RSE DU GROUPE CASTEL

Chaque année, le groupe CASTEL étudie, compare et évalue les actions menées en matière de RSE par ses 23 filiales sur le continent. La charte cible 6 piliers : le renforcement de la sécurité des conditions de travail ; les réponses aux attentes du consommateur ; le renforcement de la vigilance ; l'accompagnement de la montée en compétences des collaborateurs ; le soutien des communautés et la préservation de l'environnement.

Déjà lauréate du même prix en 2015, la SOBRAGA est donc à nouveau récompensée pour son engagement sociétal et son implication constante et novatrice en matière de préservation de l'environnement.

Cet engagement citoyen fort implique les 1 500 employés. C'est aussi dans ce cadre que

s'inscrivent les initiatives environnementales menées telles que la politique « Zéro Déchet », l'opération « Plages Propres » et la mise en place de partenariats avec des entreprises spécialisées dans la collecte des déchets plastiques (Recyclage & Collecte) et la valorisation d'emballages de boissons post-consommation (Namé Recycling).

« Le Prix RSE 2019 du Groupe CASTEL décerné cette année encore à SOBRAGA renforce notre vision d'être l'entreprise préférée des Gabonais et un acteur régional de référence dans le management de la qualité, la capacité d'innovation et l'engagement citoyen », confirme Fabrice Bonatti, son directeur général, qui félicite l'ensemble de la famille SOBRAGA pour cette nouvelle distinction remise récemment à Paris par Monsieur Castel. ■



LA BRIGADE DE LA SEEG À L'ASSAUT DES FUITES

La Brigade Bleue est l'unité dépêchée par la SEEG pour lutter contre les fuites d'eau. Le 3 septembre, le ministre des Mines, de l'Énergie et des Ressources hydrauliques s'est déplacé pour visiter le chantier « CIM Gabon 2 » de Ntoun. Les moyens de production d'eau potable concernent les ouvrages de pompage d'eau brute dans les rivières Nzem, Mbe, Meba, Saza, les forages de Mfoulayong et de la carrière de CIM Gabon.

Les quelques 230 000 m3 distribués chaque jour aux habitants de Ntoun, Libreville, Owendo et Akanda ne suffisent plus au regard de la croissance démographique et économique de ces quartiers.

L'objet du présent projet est donc de mobiliser les ressources non exploitées à proximité et de les traiter afin d'assurer un complément de production provisoire dans l'attente de la réalisation d'une usine de traitement.

La dernière étape de ce projet sera saluée par la réalisation d'une conduite de refoulement d'environ 3,5 km entre la carrière et le site de production d'eau potable de Ntoun. Ce complément de ressources représentera un débit de 19 000 à 36 000 m3 par habitant, disponible 9 mois de l'année. Les travaux devraient être achevés pour la fin de l'année 2019 ■

LE TCHAD ET SES RESSOURCES PÉTROLIÈRES

Depuis un an maintenant, le nombre d'appareils de forage est étonnamment élevé au Tchad, un pays qui ne produit qu'environ 100 000 barils par jour. Avec sept appareils déployés sur son territoire depuis septembre 2018, d'après le compte de Baker Hughes GE, le Tchad compte plus d'appareils de forage que la plupart des provinces pétrolières africaines. C'est plus que l'Angola et le Congo, respectivement deuxième et troisième pays producteur de pétrole d'Afrique subsaharienne. Et la liste continue : c'est plus que le Gabon, le Cameroun ou même la Guinée équatoriale.

Par Mickaël Vogel, Directeur de la stratégie, Chambre africaine de l'énergie

La raison en est que le Tchad est en train de forer. Dans ses efforts pour développer l'exploration et stimuler la production nationale, ce pays enclavé du centre-nord de l'Afrique prouve que se concentrer sur les bases est la recette du succès. Les efforts de forage se sont traduits par une augmentation de la production et des revenus pétroliers, en dépit de plusieurs revers au sein de son industrie.

En effet, après la récente chute des prix du pétrole, la reprise de l'économie et du secteur pétrolier au Tchad n'a pas été des plus faciles. Le Tchad se situe au dixième rang des réserves de pétrole les plus grandes d'Afrique, mais sa production tendait à diminuer ces dernières années en raison de la maturation de ses champs et des perturbations causées par le conflit avec Boko Haram dans le sud-ouest. La baisse des prix du baril n'avait fait qu'ajouter une complexité supplémentaire à une situation déjà très complexe et mis en péril l'économie. Les espoirs suscités par la renégociation de la dette du pays avec Glencore et le rebond des prix du pétrole ont été de courte durée. En 2019, ExxonMobil, qui produit un quart du pétrole du pays, et Glencore, qui représente environ 9 % de la production du Tchad, ont annoncé leur intention de vendre leurs actifs dans le pays.

Mais alors que deux de ses plus gros opérateurs préparaient leur sortie, le Tchad en accueillait de nouveaux et ne perdait pas de vue ce que l'ancien ministre, Me Béchir Madet, avait appelé un « deuxième âge d'or du pétrole entre fin 2019 et 2025 ». Face à la croissance de son secteur, le Tchad a lancé en 2017 la construction de la mini-raffinerie Rig-Rig afin de remédier à la pénurie de produits pétroliers dans le pays. Le pays a également accordé plusieurs nouveaux champs à la CNPCIC dans le bas-

À mesure que l'activité de forage reprenait, la production augmentait, de même que les revenus

sin de Bongor, accueilli le nouvel opérateur United Hydrocarbons, et en 2018, renégocié sa dette avec Glencore, géant du commerce des produits de base.

Le rebond des prix du pétrole s'est accompagné de bonnes nouvelles. En effet, la société taïwanaise Overseas Petroleum and Investment Corporation a achevé la plate-forme d'exploitation et le pipeline de raccordement au centre de Komé, tandis que Petrochad développait ses puits à Krim-Krim. La Société des hydrocarbures du Tchad (SHT), compagnie pétrolière nationale du pays, a également progressé dans le développement de son champ de Sedigui en signant un contrat avec un consortium sino-britannique pour la construction d'un gazoduc, d'une installation de traitement du gaz et d'un terminal gazier à Djarmaya.

Selon Baker Hughes GE, en deux mois seulement, soit entre juillet 2018 et septembre 2018, les appareils de forage déployés au Tchad sont passés de un à sept. C'est un bond considérable en si peu de temps, alors que la plupart des pays voisins étaient encore aux prises avec un syndrome de forage. Depuis un an, le Tchad a déployé plus d'appareils de forage sur son territoire que la plupart des autres marchés africains, révélant une activité de forage soutenue qui s'est traduite en nombre. À mesure que l'activité de forage reprenait, la production augmentait, de même que les revenus.

Selon les derniers rapports du ministère des Finances et du Budget, jusqu'à présent, la production de pétrole et

les recettes pétrolières du Tchad ont connu une augmentation considérable en 2019. Au premier trimestre, les recettes pétrolières ont augmenté de plus de 64 % par rapport à la même période de l'année dernière, entraînées par une augmentation de la production de plus de 18 %, en grande partie grâce à la CNPCIC et à un meilleur taux de change. Le deuxième trimestre a confirmé la tendance. Au cours de cette période, les recettes pétrolières ont encore augmenté de 38,6 % et la production de 23 %, toujours grâce à la CNPCIC. Cette dernière, filiale de la China National Petroleum Corporation, a enregistré une croissance de sa production au Tchad de plus de 45 % cette année.

Entre janvier 2019 et juin 2019, le Tchad a produit 22 791 749 barils ce qui représente une moyenne de 126 000 barils par jour, un chiffre très sain et prometteur pour un État dont les revenus proviennent à 70 % des exportations de pétrole.

La participation de 40 % d'ExxonMobil dans le bassin de Doba est devenue une source d'enchères et de négociations intenses

L'amélioration de la situation au Tchad explique pourquoi l'acquisition de la participation de 40 % d'ExxonMobil dans le bassin de Doba est devenue une source d'enchères et de négociations intenses. Cela explique également pourquoi les prévisions économiques du pays sont bonnes. En 2019, le FMI prévoit que l'économie du Tchad progressera de 4,5 %, soit bien au-dessus de la moyenne mondiale de 3,3 %. Alors que de nombreux pays pétroliers africains luttent contre une lente reprise, le Tchad nous rappelle que le forage doit faire partie d'une stratégie énergétique efficace et productive ■



HORAIRES DES TRAINS

VOYAGEURS	JOUR	TRAIN	NUMERO	CATEGORIE	DEPART	OWENDO - FRANCEVILLE
	Lundi	Trans-Ogooué	111	Express	17h30	
	Mardi	Equateur	233	Omnibus	17h30	
	Mercredi	Trans-Ogooué	311	Express	17h30	
	Jeudi	Equateur	433	Omnibus	17h30	
	Vendredi	Trans-Ogooué	513	Express	17h30	
	Dimanche	Equateur	733	Omnibus	17h30	

JOUR	TRAIN	NUMERO	CATEGORIE	DEPART	FRANCEVILLE - OWENDO
Lundi	Equateur	132	Omnibus	17h00	
Mardi	Trans-Ogooué	212	Express	17h00	
Mercredi	Equateur	332	Omnibus	17h00	
Jeudi	Trans-Ogooué	412	Express	17h00	
Vendredi	Equateur	532	Omnibus	17h00	
Dimanche	Trans-Ogooué	714	Express	17h00	

MARCHANDISES	JOUR	NUMERO	DEPART	OWENDO - FRANCEVILLE
	Lundi	1101	00h20	
	Mardi	2101	22h00	
	Mercredi	3101	00h20	
	Jeudi	4101	20h16	
	Vendredi	5101	23h20	
	Dimanche	6010	20h20	

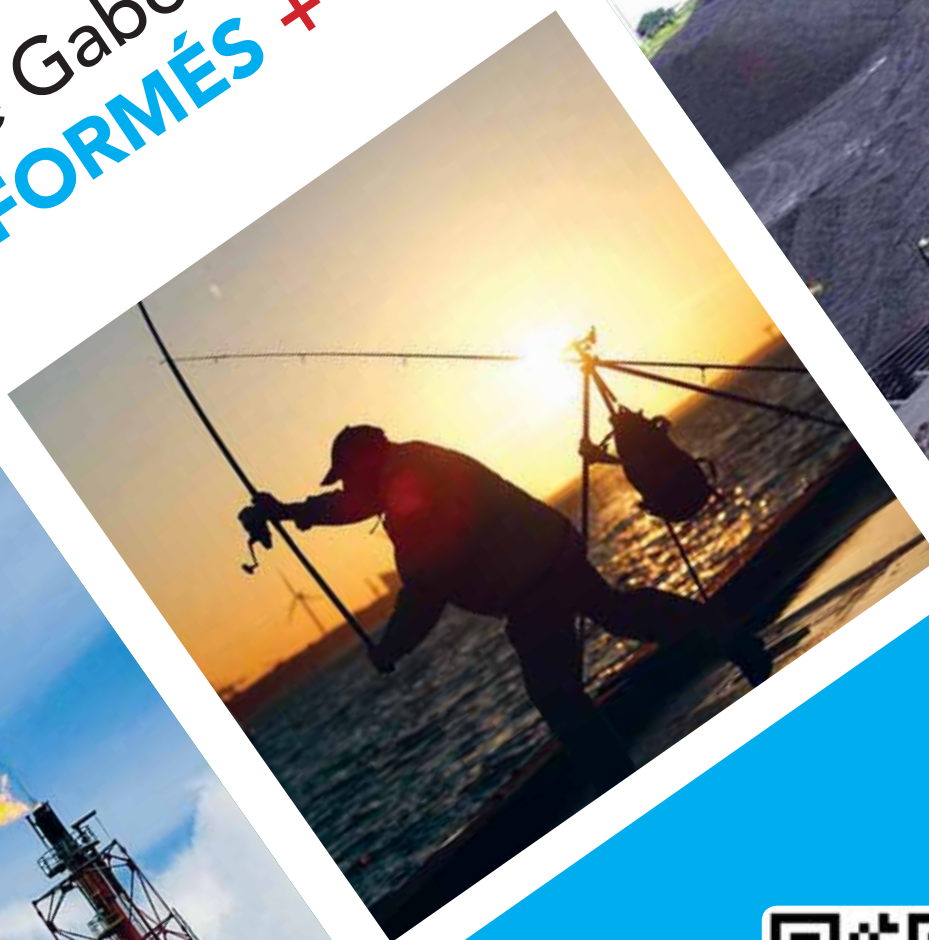
JOUR	NUMERO	DEPART	FRANCEVILLE - OWENDO
Lundi	1102	15h00	
Mardi	2102	21h00	
Mercredi	3102	15h00	
Jeudi	4102	21h00	
Vendredi	5102	14h00	
Dimanche	7501	18h00	

Economie Gabon +

Le Mensuel des dirigeants et leaders d'opinion

DÉCOUVREZ GRATUITEMENT TOUTE L'ACTUALITÉ DE L'ÉCONOMIE DU GABON

Avec Economie Gabon+ restez :
+ À L'ÉCOUTE + INFORMÉS + CONNECTÉS



Retrouvez tous
nos journaux en
version numérique
sur notre site internet



www.economie-gabon.ga

LE CHINOIS FULIN TAIHE VEUT INVESTIR PLUS DE 366 MILLIARDS DE F CFA DANS LA PRODUCTION DU BIOÉTHANOL AU GABON

La Rédaction

Après la construction des infrastructures en Afrique, la Chine s'intéresse désormais aux bio-carburants. L'entreprise chinoise Fulin Taihe veut réaliser un investissement de 620 millions de dollars (plus de 366 mds de F CFA à la valeur du dollar au 27 août 2019) dans ce secteur au Gabon.

À ce sujet, les responsables de cette entreprise rencontrent depuis quelques jours les autorités gabonaises

à Libreville. Selon ces investisseurs, 120 millions de dollars serviront au développement des plantations agricoles. Il s'agit plus spécifiquement du manioc qui va couvrir une superficie de 83 000 hectares de terres. Les 500 millions de dollars restants seront destinés à la transformation.

« Nous pensons que le Gabon est l'une des meilleures destinations des investissements étrangers. Nous avons fait un choix approprié, judicieux à tout égard. Et



■ M. Jean Fidèle OTANDAULT et FULIN TAIHE

nous nous intéressons au secteur de l'agriculture au sens large du terme », explique Cai Lihua, secré-

taire général de la Chambre mixte de commerce et d'industrie Chine-Afrique à la presse locale.

Le projet en lui-même consiste à traiter plus de 900 000 tonnes de manioc séché afin d'en tirer 300 000 tonnes d'éthanol par an. Les investisseurs chinois prévoient que la production annuelle génèrera un chiffre d'affaires de 284,29 millions de dollars pour un bénéfice projeté à 66,76 millions de dollars. À terme, les autorités entrevoient l'augmentation des recettes fiscales locales du Gabon et la création d'environ 7 000 emplois.

La signature de la convention entre la société chinoise et le gouvernement est prévue

en septembre. Mais en attendant, le ministre de l'Agriculture assure que ce projet industriel situé dans la périphérie de Libreville, qui va bénéficier de la proximité de terres arables dans la zone de la Remboué, nécessitera la production de trois millions de tonnes de manioc chaque année.

« L'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur agricole sera concerné par ce vaste chantier qui complètera le programme Graine dans sa nouvelle » ■

Source : le nouveau Gabon

COMILOG DÉPASSE SES PRÉVISIONS



La production de manganèse de la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog) pourrait franchir le seuil de 5 millions de tonnes cette année, si l'on s'en tient aux performances du premier trimestre. Au cours des trois premiers mois de 2019, la production de la filiale gabonaise du groupe minier français Eramet a réalisé un bond de 14 %.

Si une telle performance est maintenue sur toute l'année, la production de Comilog devrait augmenter de plus d'un demi-million de tonnes et passerait alors de 4,5 millions de tonnes en 2018 à plus de 5 millions en 2019.

Cette perspective est plus que probable au regard des ambitions de l'entreprise. Eramet a en effet annoncé en juin dernier une projection d'investissements de 420 mds de F CFA pour porter sa production de manganèse de 4,5 à 7 mil-

lions de tonnes entre 2018 et 2023.

De son côté, après un record de 1,4 million de tonnes en 2018, Nouvelle Gabon Mining (NoGa Mining), concurrent direct de Comilog basé à Franceville, envisage de porter sa production à 2 millions de tonnes cette année.

Pour ce qui est de la filiale locale du Chinois Commercial Industrial and Mining Company de Huang Zhou (CICMHZ) basée à Ndjole au centre du Gabon, sa production reste faible par rapport aux deux géants du secteur dans le pays. En 2017, CICMHZ avait réalisé une production de 390 000 tonnes. Cette année, elle pourrait coller à ses ambitions initiales qui visent un seuil de 500 000 tonnes.

Calculée en main, si toutes ces projections sont atteintes, la production gabonaise de manganèse devrait atteindre 8 millions de tonnes cette année.

SUNU Assurances

a le bon profil pour vous accompagner



TOUT EST GÉRÉ AVEC
IBEKELIA Obsèques
Votre assurance pour la VIE

Soulagez vos proches le moment venu en prévoyant dès maintenant le financement de vos obsèques à partir de **9 500 F CFA** par mois.

Vous êtes couverts sur toute la durée de votre vie, pour un capital garanti de 1 000 000 F CFA

Tél. : (+241) 01 74 34 34 monbonprofil.com





SOMMAIRE

LES ADHÉRENTS DE L'AGAI (ASSOCIATION GABONAISE DES AGENTS IMMOBILIERS)

p. 11

CNSS IMMO : UNE ENTREPRISE CITOYENNE

p. 12

LES DÉFIS IMMOBILIERS DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS (CDC)

p. 14

RÉSIDENTE ÉQUATEUR : APPARTEMENTS MEUBLÉS



☎ 05 31 70 00 📠 05 80 18 80 📞 01 73 18 80
pchandezon@gmail.com / www.bicpgab.com

Édito

UNE NOUVELLE RUBRIQUE « SPÉCIAL IMMOBILIER »

Par Philippe Chandezon

Le 7 Octobre 2019, le Gabon célébrera conjointement la journée mondiale de l'Habitat et celle de l'Architecture. Le ministère chargé de l'Habitat et l'Ordre gabonais des architectes, en partenariat avec la coopération française, organiseront à cette occasion à l'Institut français de Libreville, les « Journées portes ouvertes de l'habitat et du foncier » qui auront lieu le 07 au 08 octobre. Ces journées seront l'occasion d'aborder différents thèmes dont les principaux seront la gestion foncière et immobilière et la gestion/valorisation des déchets. Des stands d'information seront à votre disposition pour vous fournir des renseignements et des conseils en ce domaine.

Le secteur de l'immobilier a toujours été un facteur important dans le développement d'un pays. C'est pourquoi nous avons décidé d'y consacrer chaque mois une rubrique spéciale à partir de ce numéro d'Economie Gabon+. Nous ouvrirons donc nos colonnes aux différents acteurs du secteur, qu'ils soient publics, parapublics ou privés. Je pense particulièrement à la SNI (Société nationale immobilière), qui œuvre depuis très longtemps dans le domaine, mais aussi à la CDC (Caisse des dépôts et consignations), à la CNSS Immo, au

FMCT (Front maritime du Champ Triomphal) et à la GSEZ (Zone économique spéciale de Nkok), arrivés plus récemment sur le marché. Nous vous tiendrons informés des futurs projets, mais surtout des projets en cours de réalisation et de leur évolution.

L'État a récemment promulgué une loi réglementant la profession d'agent immobilier, ce qui a amené les principaux opérateurs à se regrouper au sein de l'A.G.A.I. (Association gabonaise des agents immobiliers) afin d'obtenir un agrément auprès du ministère des Aménagements fonciers, de l'Urbanisme et du Logement leur permettant d'exercer dans la légalité. Outre la défense des intérêts de ses membres et de ses clients, cette association aura pour principal objectif de mettre en place des cours spécialisés afin de relever le niveau éthique et déontologique de la profession.

Dans le prochain numéro, nous reviendrons bien entendu sur la commémoration de la Journée mondiale de l'habitat, mais attendons d'ici-là vos idées et suggestions concernant cette nouvelle rubrique dont nous vous souhaitons une bonne lecture ■



LES ADHÉRENTS DE L'AGAI (ASSOCIATION GABONAISE DES AGENTS IMMOBILIERS)

Jusqu'à un passé récent, la profession d'agent immobilier n'était soumise à aucune réglementation particulière. Elle est maintenant régie par le décret n° 00236/PR portant promulgation de la loi n° 006/2017 du 09 août 2017. Impatiemment attendue par les professionnels du secteur, cette loi définit les conditions d'exercice du métier d'agent immobilier et a amené les principaux acteurs du secteur à se rapprocher du cabinet FFA juridique et fiscal membre d'Ernst & Young

International pour créer l'AGAI (Association gabonaise des agents immobiliers). Cette loi prévoit notamment l'obligation d'obtenir une autorisation d'exercer délivrée par le ministère chargé de l'Habitat et l'obtention d'une carte professionnelle délivrée par la corporation. Elle devrait ainsi mettre un terme au désordre actuellement constaté dans la profession, où de nombreuses personnes s'improvisent « agent immobilier » sans respect des règles de bases et de la déontologie.

Toute personne et/ou agence immobilière désireuse de se mettre en règle pour se conformer à la loi est priée de se rapprocher de l'AGAI qui lui fournira toutes les informations nécessaires ainsi que la liste des pièces à fournir. L'AGAI a pour but d'unir nos forces pour développer harmonieusement le secteur de l'immobilier au Gabon et assurer la formation professionnelle de ses opérateurs ■



Créé en
1984

M. CHANDEZON Philippe
Président de l'AGAI
Tél.: 05.31.70.00 / 05.80.18.80



Créé en
2009

Mme LEMBOUMBA Jocelyne
Secrétaire Générale Adjointe de l'AGAI
SeTél.: 01.76.11.62 ..



Créé en
2001

BIYOGHE Sophie
Secrétaire Générale de l'AGAI
Tél.: 01.72.00.80



Créé en
2001

M. BORRETI Ange
Vice président de l'AGAI
Tél.: 07.43.46.47



Créé en
1992

Mme CHANDEZON Jocelyne
Trésorière de l'AGAI
Tél.: 01.74.51.51



Créé en
1990

GAVINO Valérie
Tél.: 01.77.21.99 / 07.40.80.95



Créé en
2013

Mme GRAZIANI Esther
Tél.: 04.71.53.39 / 04.23.59.20



Créé en
2010

M. PITY Hersant / M. OMAR
Tél.: 06.71.99.33 / 05.08.63.25



Créé en
2009

Mme MENZENE Sandrine
Tél.: 06.63.27.72



Créé en
2009

M. MAHANGA Samuel
Tél.: 07.36.35.49 / 06.24.22.74



Créé en
2013

Mme MAMADOU Dakor G.
Tél.: 01.44.40.37 / 02.57.30.57



Créé en
2011

RAPONTCHOMBO SAUTTAH Cédric
Tél.: 06.05.63.09



Créé en
2011

M. NGUANGA Jean Robert
Tél.: 05.37.72.93 / 07.50.69.16



Mme LEPOIVRE Virginie
Tél.: 06.62.25.54



M. SOLEMAN Burhan
Tél.: 06.62.25.54



CNSS IMMO : UNE ENTREPRISE CITOYENNE

En cette année 2019, dans le souci de favoriser un accès à la propriété foncière au plus grand nombre de Gabonais, la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) a lancé sa campagne de commercialisation de 1 000 logements dans la localité de Ntoun, au lieu-dit Okolassi. Une action qui s'inscrit dans le droit fil de la politique gouvernementale en matière de logement.

Par Philippe Chandezon

Cette opération concerne les logements construits dans le cadre du projet de 1 000 logements à Okolassi (Pk 32). La livraison effective de ces logements se fera en deux phases. Au cours de la première (date de livraison prévue au 31/12/2019), nous livrerons 103 villas composées de 3 chambres, 1 séjour, 1 cuisine, 3 WC, 2 douches et 1 balcon.

Quant à la deuxième phase, elle concernera les 897 autres logements auxquels s'ajouteront des bâtiments administratifs, des infrastructures hospitalières, des écoles et centres de vie.

La mise en œuvre de cette action commerciale offrira aux acquéreurs potentiels un cadre de vie pourvu des commodités minimales grâce à des travaux d'aménagement sommaire des voies d'accès, d'adduction en eau et d'électrification des sites abritant les lotissements.

LES MISSIONS DE LA CNSS IMMO

Créée sur décision du Conseil d'administration de la CNSS en sa séance du 26/11/2013, CNSS Immo a passé avec la CNSS un mandat de gestion de ses biens immobiliers de rapport, avec pour missions d'une part d'optimiser la gestion des actifs et faire de la gestion immobilière un centre de profit pour la CNSS, une ressource couvrant à terme 100 % de ses charges de fonctionnement, et d'autre part, de rentabiliser la gestion immobilière par la participation au plan social du Gabon dans le cadre de l'habitat social et à l'urbanisation péri-urbaine des villes gabonaises.

Outre la gestion immobilière, sa mission consiste également à assurer la promotion



et la veille stratégique pour conseiller et orienter les choix stratégiques de la CNSS en matière d'investissements immobiliers, eu égard à l'offre et la demande.

FONCTIONNEMENT

CNSS Immo, société civile immobilière (SCI), est une structure mise en place par la CNSS pour assurer la gestion de son patrimoine immobilier. Elle est organisée autour de trois services : le service « Comptabilité-Finance », dont les missions tournent essentiellement autour de la tenue de la comptabilité générale et auxiliaire et du suivi de la trésorerie ; le « Service juridique », lui-même composé de trois sous-services – la « Veille juridique et réglementaire », chargée notamment de la prospective et de la collecte des textes en rapport avec le droit immobilier et le foncier, l'élaboration des études juridiques, l'analyse des textes et

leur mise à disposition des services de CNSS Immo ; la « Rédaction des actes, formalités et assurances » qui s'occupe de la gestion contractuelle, autrement dit de la légalité, de la formalisation et de la régularité des documents contractuels usités puisque CNSS Immo est l'interface des parties prenantes (notaires, huissiers, administrations fiscales etc.) ; et le « Recouvrement Contentieux » qui est chargé de la mise en œuvre des procédures contentieuses en vue du recouvrement des impayés de loyers ou du prix de vente des biens immobiliers.

Enfin, le troisième et dernier service s'intitule « Promotion Immobilière Gestion et Syndic ». Il représente le cœur du métier de CNSS Immo. Sa principale mission consiste à concevoir et à mettre en œuvre la politique commerciale définie selon les orientations stratégiques de la gérance en matière de transaction et de gestion immobilière. Il est composé de trois sous-services : le « Syndic » qui assure les activités d'entretien des immeubles et gère les syndics de copropriété ainsi que la gestion des immeubles de rapport par la mise en place d'une politique d'entretien préventive, efficace et économique ; la « Gestion » qui assure le suivi des loyers, des locataires et des immeubles, en minimisant les impayés de loyers, le contentieux et les vacances de lieux ; et la « Promotion immobilière et veille stratégique » qui est la force de vente de CNSS Immo puisqu'elle gère la vente ou la location de biens existants ou sur plans grâce à l'élaboration des dossiers de vente et la recherche des prospects ■

LEADER DU CONSEIL IMMOBILIER AU GABON



CONSEIL - VENTE - LOCATION



☎ 05 31 70 00 / 📞 05 80 18 80 / 📞 01 73 18 80
pchandezon@gmail.com / www.bicpgab.com





SCI CNSS Immo

Notre ambition, construire vos rêves

**1000 MAISONS
CONSTRUITES
DANS LA LOCALITÉ
D'OKOLASSI**



Les Missions de la CNSS Immo

OPTIMISER

Optimiser la gestion des actifs: faire de la gestion immobilière un centre de profit pour la CNSS, une ressource couvrant à terme 100% des charges de fonctionnement de la CNSS.

RENTABILISER

Rentabiliser la gestion immobilière: Participer au plan social du Gabon dans le cadre de l'habitat social (art 98 CSS) et à l'urbanisation péri-urbaine des villes du Gabon.

PROMOUVOIR

Assurer la promotion et la veille stratégique pour conseiller et orienter les choix stratégiques de la CNSS en matière d'investissements immobiliers.

 contact@cnss-immo.com
 www.cnss-immo.com

 CNSSImmo
 CNSSImmo

 (241) 06 01 77 99
(241) 06 01 78 00



LES DÉFIS IMMOBILIERS DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS (CDC)

La Caisse des dépôts et consignations (CDC) est une institution financière créée sous la forme d'un établissement public à caractère industriel et commercial. En tant que bras séculier de l'État, elle a pour mission de répondre aux attentes nationales, avec pour vocation première de contribuer au développement économique national en mobilisant et sécurisant les financements de projets. Elle a également pour rôle de conduire plusieurs projets financés par ses soins ou placés sous sa tutelle, notamment en matière de logement.

Par Philippe Chandezon



■ **M. Herman Régis
NZOUDOU BIGNOUMBA**

La résidence « Les Bougainvilliers » a été réalisée grâce à un partenariat public privé avec

la filiale d'un groupe marocain. Construit dans la zone d'Akanda sur un terrain d'environ trois hectares, l'ensemble se compose de 15 immeubles de standing moyen totalisant 220 appartements. L'essentiel de la commercialisation s'est effectué fin 2017 et a permis aux acquéreurs de choisir entre un achat direct et une formule de location-vente avec des règlements pouvant s'étaler sur une période de 15 ans. L'ensemble des appartements était occupé dès le mois d'avril 2018.

Forte de cette réussite, la CDC a lancé le lotissement résidentiel « Magnolia », toujours dans la même zone. Il s'agit d'un ensemble de 200 résidences dont 173 villas de plain-pied (R+0) et 27 appartements répartis sur trois immeubles en R+2 sur une superficie de 10 hectares, porté par Avorbam Investissements, filiale immobilière de la Caisse des dépôts et consignations.



Démarrés il y a un peu plus d'un an, les travaux de construction et d'aménagement de la « Cité Magnolia » sont réalisés à ce jour à près de 70 % grâce à un financement à 100 % CDC. Pour mener à bien le projet, la CDC a choisi l'expertise nationale, en confiant à trois PME gabonaises, Nebulia Groupe, CCO et GFRA BTP, la conduite de tous les travaux.

L'aménagement de services socio-culturels, d'aires sportives et d'espaces commerciaux de proximité est prévu durant la phase de construction des résidences.

L'adduction d'eau et l'électrification seront assurées par la SEEG, mais un réseau alimenté par forages hydrauliques profonds et des technologies d'éclairage à énergie solaire ou mixte seront aménagés pour pallier les éventuelles défaillances de la SEEG.

L'éclairage public est assuré par des panneaux solaires, collant ainsi à la vision de la CDC de privilégier les énergies propres et renouvelables.

Les travaux d'électrification, de voiries, d'adduction d'eau, d'espaces verts, de voies d'accès, et quelques finitions de certaines résidences restent à finaliser. Aujourd'hui, le défi à relever pour la CDC est de livrer l'ensemble dans les délais prévus. Ce projet aura à n'en point douter un impact positif sur les populations (en option)

LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS (CDC) : UN OUTIL STRATÉGIQUE DU GOUVERNEMENT

Fondée lors du premier Conseil des ministres délocalisé dans la province de l'Ogooué-Maritime en 2010, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) est placée sous la tutelle du ministère chargé de l'Économie. Structurée sous la forme d'un établissement public à caractère industriel et commercial, elle est l'outil d'appui à la politique de développement du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE). Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°024/PR/2010 du 12 août 2010 ratifiée par la loi 045/2010 du 12 janvier 2011, la CDC est une institution financière publique investie de missions d'intérêt général en appui des politiques publiques conduites par l'État et les collectivités locales. Elle est dotée de la personnalité juridique et jouit d'une autonomie administrative et de gestion financière. La part de l'État gérée par la CDC dans le capital de la ZERP de Nkok (GSEZ) est de 38,5 %.

En matière de politique d'intérêt général, la CDC est investie des rôles spécifiques de gestion et de centralisation. Elle est un acteur important du développement économique du Gabon et intervient notamment dans plusieurs secteurs tels que l'habitat et le logement, la lutte contre le changement climatique, l'industrialisation de la filière bois, la promotion des investissements privés, l'entrepreneuriat et la lutte contre

le chômage. Elle intervient aussi dans plusieurs projets, la transition énergétique par le fonds vert (gestion de 205 millions de F CFA pour le climat), les kits solaires (50 000), le projet « Fuel Save » (8 villes) et le développement urbain grâce aux projets des Bougainvilliers et des Magnolias.

Sa vocation première est de contribuer au développement économique national, mais aussi de mobiliser et de sécuriser le financement afin de répondre aux attentes nationales. De ces missions découle l'obligation de transformer ses dépôts en emplois productifs et d'augmenter le produit de ses activités. De ce fait, ces exigences conduisent à son implication dans les métiers d'investisseur et de prêteur. Outre les activités bancaires et financières, l'un de ses modèles économiques est de disposer des ressources nécessaires afin de jouer efficacement son rôle d'investisseur à long terme et de soutien aux politiques publiques.

La CDC est chargée notamment de la gestion de ressources telles que les dépôts réglementés des professions juridiques, les dépôts correspondants aux subventions et ressources publiques affectées des organismes publics et privés, les régies d'État et des collectivités locales, les financements locaux et extérieurs des projets et programmes publics etc.

Dans son rôle de centralisation, la Caisse des dépôts et consignations s'occupe du financement des projets des collectivités locales, du logement social, des secteurs stratégiques, des opérations de marché des capitaux, de la gestion des actifs et de portefeuilles pour le compte tiers, du soutien à la création d'entreprises et d'emplois et de la gestion active de la trésorerie.

Le caractère investisseur de la CDC en fait un accompagnateur tout désigné des stratégies de développement des politiques publiques.

En effet, sa stratégie est de se positionner sur les secteurs identifiés comme stratégiques et d'assurer la gestion des mandats confiés par l'État dans le domaine du social, de l'énergie, du logement, etc.

En matière de développement durable, le programme d'électrification des ménages, financé à hauteur de 5 mds de F CFA, se présente comme une solution d'autonomie énergétique et permet d'électrifier des foyers en zones rurales et péri-urbaines. En partenariat avec la Société d'électricité, de téléphonie et d'eau du Gabon (SETEG), la première phase vise le déploiement de 5 000 kits solaires en 2 ans, la cible globale étant constituée de 225 000 personnes ou 45 000 foyers.

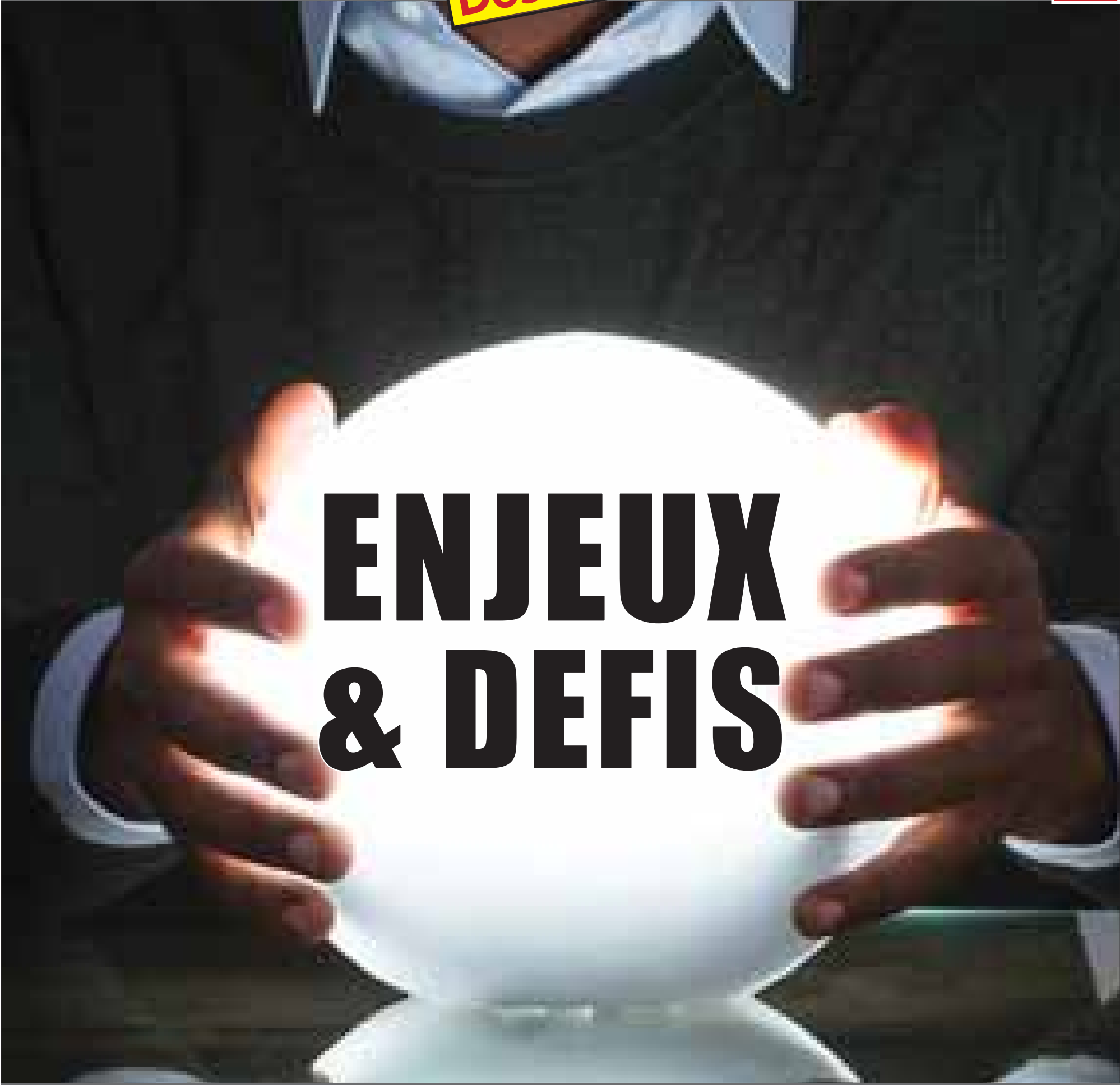
Le projet « Fuel Save » réduit la consommation en carburant des

groupes électrogènes et maximise le taux de pénétration photovoltaïque. C'est une solution de mix énergétique. Pour la CDC, il s'agit d'un investissement majeur visant l'accès à l'énergie électrique rentable financièrement, qui participe à l'atteinte des objectifs nationaux d'obtenir un mix énergétique composé à 80 % d'énergies renouvelables et 20 % d'énergies thermiques à l'horizon 2025.

Afin de mobiliser les financements internationaux, la CDC a obtenu le statut de partenaire de prestation du Fonds vert pour le climat pour la gestion des ressources destinées au Gabon. Grâce à la bonne gestion depuis 2017 d'une première subvention dans le cadre du programme d'appui au renforcement des capacités du Conseil national climat, la CDC s'est vu attribuer une deuxième subvention d'un montant de 250 000 000 de F CFA. Cette subvention vise à permettre au Gabon de mieux hiérarchiser ses besoins en investissements pour l'adaptation de sa zone côtière à travers l'amélioration de la base de connaissances scientifiques et techniques sur le changement climatique ■

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Les villas sont bâties sur des surfaces individuelles de 400 m² et proposeront une surface habitable de 164 m² permettant d'accueillir un séjour de 32 m², deux chambres de 11 et 10 m², un appartement parental (chambre et salle d'eau) de 24 m². Mais également une cuisine de 15 m², un bloc réserve-buanderie 8,40 m², une réserve et une grande terrasse de 18,70 m² à l'arrière de la villa. Quant à eux, les appartements présenteront deux superficies : 156 m² pour les 3 chambres et 90 m² pour les 2 chambres, et seront agencés selon des principes identiques ■



ENJEUX & DEFIS

À l'heure de la rentrée de septembre, nous nous sommes interrogés sur les PERSPECTIVES et les PROSPECTIVES du Gabon. Il est certain que les projets sont nombreux. Nous vous les présentons brièvement en attendant de les développer davantage dans nos prochaines éditions au fur et à mesure de leur réalisation.

Par Anne-Marie JOBIN

– Monsieur Fulin Taihe (DG de l'entreprise du même nom) a déclaré : « *Nous pensons que le Gabon est l'une des meilleures destinations pour des investissements étrangers.* » Il dit vouloir investir plus de 366 m^{ds} de F CFA pour produire du bioéthanol au Gabon. Après la construction d'infrastructures en Afrique, la Chine s'intéresse désormais aux biocarburants...

– 80 nouvelles usines dédiées à la transformation du bois seront ouvertes au cours des douze prochains mois dans la zone de Nkok. La filière bois est devenue le deuxième pourvoyeur d'emplois au Gabon, avec 10 000 postes de travail permanents. Cette performance est le résultat de la multiplication du nombre d'unités de transformation

de bois au sein de la zone économique à régime privilégié de Nkok qui a vu ces usines passer de 80 en 2009 à 155 en 2018...

– Les travaux de la trans-gabonaise, qui représente près de 800 km de route de la Nationale 1, commenceront en septembre grâce aux investissements des bailleurs de fonds...

– Le Gabon débloque 3,5 m^{ds} pour l'acquisition de matériels en vue de la réfection des routes départementales dans les zones reculées du pays...

– Le Gabon accorde à Petronas deux nouveaux contrats d'exploration et de partage de production...

– Très grand importateur de riz,

le Gabon élabore une stratégie nationale d'irrigation afin de booster sa production agricole et se mettre à l'abri des importations de cette denrée...

– Le Gabon se lance dans l'importation des grumes pour alimenter son industrie de transformation...

– Le Gabon étudie l'industrialisation du thon...

Cette liste est non exhaustive et reflète uniquement les projets portés par l'État. Mais vous lirez également l'interview de Monsieur Alain Bâ Oumar, président de la Confédération patronale gabonaise, qui, en termes d'investissements, ne concerne que les opérateurs économiques privés.

INTERVIEW DE MONSIEUR ALAIN BÂ OUMAR, PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION PATRONALE GABONAISE

LA PUISSANCE ÉCONOMIQUE DU GABON PASSE PAR LA CPG

Élu président de la Confédération patronale gabonaise (CPG) le 24 février 2017, Monsieur Alain Bâ Oumar est le porte-parole de 300 entreprises regroupées dans une trentaine de syndicats. Toutes les corporations sont représentées. Le bureau exécutif est composé de 19 membres titulaires et 70 personnes siègent au conseil d'administration.

Anne-Marie JOBIN

Si les indicateurs ont montré des signes d'une reprise économique, les perspectives à court terme restent encore fragiles. Sachant que ces entités adhérentes à la CPG représentent 80 % du PIB et emploient 90 % de la main d'œuvre formelle et privée du pays, au regard du sujet que nous développons ce mois-ci, comment ne pas interviewer Monsieur Alain Bâ Oumar, le représentant des patrons du Gabon ?

ECONOMIE GABON+ : Le 9 juillet dernier, le gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) s'est entretenu avec notre Président de la république au sujet de l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation des changes au sein de la CEMAC. Quelles sont ces réformes et quels sont les enjeux pour l'ensemble des entreprises que vous représentez ?

La réforme de la réglementation des changes résulte de la crise financière qui impacte l'ensemble de la sous-région depuis 2014. Elle a constitué pour nos chefs d'États la seule alternative à la dévaluation de notre monnaie qui s'est trouvée affaiblie par la chute drastique du niveau de nos réserves de change qui correspondait il y a deux ans à 45 jours d'importations quand le minimum recommandé est de 4 mois.

Il s'est donc avéré indispensable que la Banque centrale trouve des devises pour soutenir notre monnaie. Les plus hautes autorités monétaires de notre région ont donc décidé de lui en donner les moyens en appliquant désormais à la lettre la réglementation des changes déjà existante, qui interdit aux banques commerciales d'ouvrir des comptes en devises sans l'accord de la Banque centrale, ou encore à tout opérateur économique ou particulier résidant dans la zone CEMAC d'entretenir des comptes en devises en dehors de la zone.

Certaines banques ont dû fermer tous les comptes en devises de leurs clients pétroliers ou miniers sous 48 heures, et elles ont désormais l'obligation de rapatrier leurs avoirs extérieurs en devises auprès de la banque centrale.

Toutes les parties prenantes (banques commerciales, banque centrale et autres opérateurs économiques, voire particuliers) ont dû s'adapter et modifier dans l'urgence leurs habitudes et processus pour respecter cette réglementation. Le volume des demandes de virement a

brusquement augmenté, saturant ainsi les services techniques des banques commerciales et de la banque centrale qui doivent les traiter, mais la situation se stabilise progressivement, notamment grâce aux assouplissements que nous avons obtenus récemment de la BEAC avec l'appui de l'Union des patronats d'Afrique centrale (UNIPACE) dont la CPG est membre actif.

ECONOMIE GABON + : Selon vous, cette mesure drastique permettra-t-elle de rapatrier ces devises aux fins de les réinvestir dans nos pays comme le souhaitent nos gouvernements de la sous-région ?

Absolument. Nous en reconnaissons tous, du moins au niveau de l'UNIPACE, le bien-fondé pour nos pays, qui doivent pouvoir mieux financer leurs économies réelles, avoir une monnaie plus forte et une banque centrale disposant de ressources longues qui lui font défaut aujourd'hui.

Nos états doivent eux aussi montrer l'exemple en rapatriant désormais l'ensemble de leurs ressources d'exportation pour soutenir davantage notre monnaie.

Si chacun joue sa partition, l'objectif recherché d'une monnaie plus stable et d'une économie réelle mieux financée sera atteint.

ECONOMIE GABON + : Dans le cadre de sa volonté de diversifier son économie, l'État gabonais met tout en œuvre pour séduire de nouveaux investisseurs. À ce niveau, quel est votre rôle ?

Notre premier rôle est de répondre aux préoccupations de nos membres qui sont des opérateurs déjà installés sur notre marché, pas de nouveaux investisseurs. Ces adhérents de la CPG peuvent envisager de réaliser de nouveaux investissements si l'environnement économique les y encourage. Notre

action pour l'amélioration progressive du climat des affaires peut donc contribuer à motiver ces nouveaux investissements.

Initiée il y a une dizaine d'années par Son Excellence Ali Bongo Ondimba, Président de la république, Chef de l'État, la politique de diversification de notre économie a favorisé l'arrivée sur le marché de nouveaux investisseurs tels que le groupe OLAM qui a apporté d'importantes opportunités de sous-traitance à de nombreux membres de la CPG. Bien que son action soit orientée sur les intérêts de ses membres, la CPG est donc également intéressée par le renforcement du tissu économique de notre pays grâce à l'arrivée de nouveaux acteurs importants.

ECONOMIE GABON + : Le groupe OLAM a-t-il intégré la CPG ?

Oui, depuis l'an dernier, OLAM et ses filiales sont membres de la CPG. C'était une évidence pour nous de l'inviter à nous rejoindre et son rôle essentiel aujourd'hui dans notre économie nous donne raison. Nous voulons d'ailleurs encourager sa montée en puissance dans les instances de la CPG.

ECONOMIE GABON + : Le projet de loi 2019 impose des taxes prélevées sur les transactions financières quel que soit le processus. Qu'en pensent les entreprises, quels sont les pare-feux utilisés pour que ces impôts supplémentaires n'enrayent pas leur trésorerie ? Ces taxes sont-elles répercutées aux clients ?

Ce projet de loi prévoyait une taxe de 3 % sur les virements bancaires et une taxe de 10 % sur les paiements mobiles. Notre plaidoyer auprès du gouvernement nous a permis d'en obtenir l'annulation.

Pour ce qui est de la taxe de 7 % sur les factures d'électricité destinée à financer la collecte et le traitement des déchets, elle a été maintenue, mais nous avons obtenu d'être impliqués dans les discussions relatives à sa mise en application. En effet, certains de nos membres contractent déjà des sociétés privées pour collecter et traiter leurs déchets volumineux ou industriels, et il nous semblerait injuste qu'ils paient deux fois pour le même service.

ECONOMIE GABON + : Les analystes prévoient un taux de croissance en hausse de 3,4 % en 2019 au Gabon. Selon vous, est-ce une réalité ?

Nous n'avons pas aujourd'hui la prétention de contredire ces analystes en l'absence d'un modèle économique indépendant de la CPG sur lequel nous travaillons et qui nous permettra à l'avenir de mener nos propres analyses.



■ Alain Bâ Oumar, Président de la Confédération patronale gabonaise et Directeur général d'IG Télécom

Nous espérons que cette croissance devienne bientôt plus inclusive et donc visible pour l'ensemble de nos compatriotes

Nous constatons un frémissement pour l'instant limité aux secteurs miniers et pétroliers et à leur sous-traitance du fait du relèvement des cours de nos matières premières. Nous espérons que cette croissance deviendra bientôt plus inclusive et donc visible pour l'ensemble de nos compatriotes.

Pour ce faire, une attention particulière sur l'apurement de la dette intérieure pour relancer la trésorerie de certaines entreprises et la consommation s'impose.

Nous sommes donc confiants que la situation se stabilise progressivement et nous permette d'atteindre les objectifs de croissance inclusive recherchés.

ECONOMIE GABON + : Comment envoyez-vous l'amélioration du climat des affaires au Gabon et quels sont selon vous les mécanismes qui pourraient y participer ?

Le climat des affaires et un processus sans fin qui nécessite des ajustements constants de la part du gouvernement.

Notre rôle pour y contribuer est de suggérer, de proposer au gouvernement ces ajustements, comme cela a été le cas récemment pour le code pétrolier, celui du travail, certaines propositions de taxes qui auraient pu avoir un effet contre-productif en 2019 ou la sécurité juridique de nos investissements.

ECONOMIE GABON+ : Les patrons de la zone économique de Nkok adhèrent-ils à la CPG ?

Nous sommes allés présenter la CPG à ces opérateurs économiques, sans grand succès pour l'instant. Est-ce parce que leurs produits sont entièrement exportés aujourd'hui et qu'ils disposent dans la zone de Nkok d'un guichet unique qui leur évite beaucoup de tracasseries administratives auxquelles sont exposées les autres entreprises qui opèrent en dehors de la zone ? La perspective qu'une partie de leur production puisse être écoulee sur le marché local ou régional dans le futur va certainement davantage exposer ces sociétés à un climat des affaires moins aseptisé que celui de Nkok, et la CPG présentera alors beaucoup plus d'intérêt pour elles.

ECONOMIE GABON + : Selon vous, quelles sont les préoccupations les plus importantes des chefs d'entreprises de la CPG ?

En dehors de la pression fiscale et de l'impact de la crise qui sont conjoncturels, notre principale préoccupation est l'informel qui est un problème structurel majeur touchant la quasi-totalité de nos secteurs d'activité.

En effet, la CPG regroupe seulement 300 entreprises sur environ 55 000 enregistrées au Gabon, mais qui contribuent pour plus de 80 % au PIB du pays.

Ces 300 entreprises emploient près de 90 % des 70 000 travailleurs du secteur privé formel, contre 100 000 fonctionnaires pour une population de 1 800 000 habitants.

Vous pouvez aisément imaginer le nombre important d'entreprises et de travailleurs du secteur informel qui ne payent pas les mêmes impôts et taxes que nos adhérents tout en leur faisant de la concurrence par nature déloyale. Vous imaginez également le manque à gagner pour l'État en matière de recettes fiscales, mais aussi de dépenses fiscales - fichier surévalué à notre sens des Gabonais économiquement faibles à la CNAMGS.

Nous avons donc là le problème majeur structurel que le gouvernement et la CPG ont le même intérêt à résoudre pour que nos entreprises subissent moins de concurrence déloyale et pour un accroissement des recettes fiscales de l'État ■



BRIGADE BLEUE

Lutte contre les fuites



 06 01 60 47

Allô fuite
8586

Appel gratuit

    Seeg-Gabon

www.seeg-gabon.com

INTERVIEW DE MONSIEUR HANS LANDRY IVALA, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OFFICE NATIONAL DE L'EMPLOI
SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DU FONDS D'AIDE À L'INSERTION ET À LA RÉINSERTION

ONE : UN VIVIER DE RESSOURCES HUMAINES

L'Office national de l'emploi (ONE) officie pour le compte de l'État. Ses missions consistent à assister les personnes à la recherche d'un emploi ou d'une formation, à faciliter l'insertion ou réinsertion professionnelle des demandeurs ; à assister les employeurs pour l'embauche et le reclassement (interne et externe) de leur personnel et à mettre en œuvre les dispositions spécifiques arrêtées par le gouvernement en faveur de l'emploi.

La Rédaction

Créé le 1^{er} octobre 1993, le Fonds l'aide à l'insertion et à la réinsertion (FIR) a pour mission de contribuer à la lutte contre le chômage par la mise en place de stages spécifiques de formation en vue du perfectionnement ou de la reconversion des membres des publics cibles, en fonction des opportunités d'emplois disponibles ou potentiels.

ECONOMIE GABON + : Monsieur Hans Landry Ivala, combien de personnes sont inscrites dans la banque de données de l'ONE à ce jour ? Quelle est l'évolution depuis les trois dernières années ? Quels sont les profils plus particulièrement demandés ?

145 201 personnes se sont inscrites à l'ONE depuis sa création en 1994, avec une évolution de 42,18 % de 2016 à 2017 et de 70,52 % de 2017 à 2018.

Ces trois dernières années, les profils les plus recherchés sont tournés vers les métiers de l'électromécanique, le génie civil, la soudure, la conduite d'engin, la caisse, l'informatique, la comptabilité, le QHSE et la gestion des ressources humaines. La demande provient principalement des secteurs « BTP », « Agro-industries, Brasserie, Embouteillage et Tabac » et « Activités touristiques, Restaurants, Hôtels, Loisirs ».

ECONOMIE GABON + : Quelle est l'évolution du taux de placement des demandeurs d'emploi sur les trois dernières années ?

Ce taux varie en fonction de la conjoncture économique. Il correspond au ratio entre les embauches réalisées et le nombre de places collectées auprès des employeurs. Ces trois dernières années, le taux de placement des demandeurs d'emploi était de 33,2 % en 2016, 16 % en 2017. Il est passé à 42 % en 2018.

ECONOMIE GABON + : Lors des Assises sociales tenues en 2014, les autorités gabonaises ont décidé de procéder à la restructuration ainsi qu'au

renforcement du rôle de l'ONE dans l'appui à l'employabilité des jeunes. Quelle est la traduction de cette volonté dans les faits ? La subvention a-t-elle été réévaluée ?

En effet, au sortir des Assises sociales, le Président de la république a décidé de l'instauration d'un Contrat d'apprentissage jeunesse obligatoire dans les entreprises de plus de 50 salariés comme critère d'accès au marché public. En absence d'un cadre réglementaire, mandat a été donné à l'ONE par le biais du FIR, de mettre en œuvre le Contrat d'apprentissage jeunesse.

C'est ainsi que de 2014 à février 2016, l'ONE a contractualisé avec des entreprises de la place pour l'amélioration de l'employabilité des jeunes.

La subvention n'a certes pas été réévaluée, mais l'ONE a été identifié comme agence d'exécution pour la mise en œuvre de la composante 2 du Projet de développement des compétences et de l'employabilité (PRODECE). À ce titre, l'ONE gère un budget avoisinant les 20 millions de dollars sur la durée du projet (5 ans).

L'ONE gère un budget avoisinant les 20 millions de dollars sur la durée du projet (5 ans)

ECONOMIE GABON + : Pourriez-vous nous édifier davantage sur le Contrat d'apprentissage jeunesse

(CAJ) ? Depuis quand existe-t-il ? Quels en sont les tenants et les aboutissants depuis sa mise en place ? À ce jour, avec combien d'entreprises avez-vous signé des partenariats et combien de jeunes sont à la recherche d'un emploi ?

Le CAJ constitue une réponse à la problématique de l'inadéquation formation-emploi. Aujourd'hui, 133 entreprises ont signé un contrat cadre de partenariat et 2 777 jeunes ont été effectivement insérés.

Ces trois dernières années, le nombre de jeunes âgés de 16 à 34 ans inscrits à l'ONE a considérablement évolué, soit respectivement 7 031 en 2016, 9 916 en 2017 et 17 150 en 2018. Cette augmentation s'explique essentiellement par la mise en œuvre des dispositifs du PRODECE.

ECONOMIE GABON + : Quelle place occupe le Fonds d'aide à l'insertion et à la réinsertion professionnelles (FIR) dont vous êtes le secrétaire exécutif ?

Le rôle du FIR est de consentir des aides sous formes de financement de tout ou partie de l'organisation et de l'exécution des stages de formation établis conformément aux exigences du marché du travail d'une part et des études sectorielles sur les opportunités d'emplois disponibles ou potentiels d'autre part.

À ce titre, le FIR contribue à la lutte contre le chômage par la mise en place de stages spécifiques de formation en vue du perfectionnement ou de la reconversion des membres des publics cibles (jeunes diplômés à la recherche d'un premier emploi ; licenciés des entreprises publiques ou privées sollicitant un nouvel emploi), en fonction des opportunités



le FIR demeure le partenaire privilégié des entreprises en leur apportant une flexibilité dans l'insertion des jeunes

d'emplois disponibles ou potentiels. Par conséquent, le FIR demeure le partenaire privilégié des entreprises en leur apportant une flexibilité dans l'insertion des jeunes (démarches administratives et suivi effectués par le FIR).

ECONOMIE GABON + : Dans le cadre du Projet de développement des compétences et de l'employabilité (PRODECE), l'ONE a mis en œuvre un Programme d'apprentissage dual, de stage et de formation-adaptation financé par la Banque mondiale. Pourriez-vous développer le process ?

Le Projet de développement des compétences et de l'employabilité est un projet gouvernemental d'une durée de 5 ans visant à l'élargissement de la couverture de l'offre de formation, à l'amélioration de la qualité de l'offre de formation, au développement de l'employabilité, insertion et promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et à l'Appui au renforcement des capacités institutionnelles. Cette mise en œuvre se fait sous trois formes. Tout d'abord par un appui institutionnel qui consiste à doter l'ONE

de moyens matériels et roulants (achat d'ordinateurs et de bus), à renforcer les capacités du personnel et des maîtres artisans, à construire un bâtiment afin d'améliorer les conditions d'accueil des usagers qui sont de plus en plus nombreux, ainsi qu'en la mise à disposition de consultants pour appuyer l'équipe opérationnelle de l'ONE dans le déploiement des programmes du PRODECE. Par ailleurs, un appui financier permet au jeune de bénéficier d'une allocation mensuelle de 80 000 F CFA et d'une couverture aux risques d'accident de travail & maladies professionnelles durant toute la durée de la formation. De son côté, le maître artisan perçoit une allocation de 100 000 F CFA par an et par apprenti, a droit à un perfectionnement technique tandis que l'achat de kits outillages, des EPI (équipement de protection individuelle) et des tenues de travail ainsi que la visite médicale du jeune sont pris en charge par le programme, de même que les coûts de formation dans le cadre de la « formation adaptation ». Enfin, un appui technique est apporté par le biais de la formation et la mise en place de la plate-forme « LOGALTO » pour le suivi-évaluation des activités du PRODECE.

ECONOMIE GABON + : Quelles sont vos perspectives et prospectives, notamment en matière d'adéquation formation et emploi ?

En matière de perspectives, l'ONE vise une réelle autonomie financière à travers le dispositif ONE-Intérim. Ce nouveau dispositif permet de faire du placement tout en générant des ressources financières conformément à l'article 11 de l'Ordonnance n°008/93/PR du 1^{er} octobre 1993 qui dispose que les ressources et le patrimoine de l'Office sont constitués de toutes autres ressources qui pourraient lui être affectées ou résulter de son activité.

C'est ainsi qu'au terme du PRODECE, les ressources générées par ONE-Intérim permettront de financer les dispositifs d'amélioration de l'employabilité des jeunes, tels que la formation-adaptation pour jeunes allant dans le sens d'une meilleure adéquation formation-emploi.

Sachant que l'emploi salarié n'est pas l'unique sortie du chômage, l'ONE a mis en place le dispositif ONE-Entreprendre afin d'accompagner les demandeurs d'emploi dans la création d'une activité génératrice de revenus (AGR) ou dans l'extension de leurs activités.

Cet accompagnement se traduit par une formation en gestion d'activités et la mise à disposition d'un fonds de garantie pour faciliter l'accès au crédit auprès d'un partenaire financier ■

Source : Hans Landry IVALA / DG ONE et Secrétaire exécutif du FIR

VAALCO S'INVESTIT ET SE DISTINGUE

Le Gabon fait partie des producteurs d'hydrocarbures les mieux établis du golfe de Guinée. Vaalco Energy, la société spécialisée dans la prospection d'hydrocarbures au Gabon, commencera sa campagne de forage 2019/2020 le mois prochain.

La Rédaction

A l'heure où le Gabon travaille pour augmenter sa production de pétrole brut de 50 pour cent à l'horizon 2020/2021, la société américaine de prospection d'hydrocarbures Vaalco Energy a annoncé qu'elle débutera sa campagne de forage offshore au mois de septembre. Le ministre du Pétrole, du Gaz et des Hydrocarbures a également annoncé sa participation à la conférence Africa Oil & Power (qui se tiendra du 9 au 11 octobre au Cap) pour promouvoir les opportunités d'exploration et de production.

Le début de la campagne de forage fait suite à un arrêt complet pour maintenance de quatre plateformes de Vaalco dans la licence d'Etame Marin,

qui sont depuis revenues à leurs niveaux de production pré-maintenance, et au prolongement du contrat de location de Vaalco pour l'unité flottante de production, de stockage et de déchargement (FPSO) Petroleo Nautipa jusqu'en septembre 2021. Le FPSO a une capacité de 25 000 barils par jour, en provenance des champs Etame, Ebouri, Avouma, Tchibala Sud, Tchibala Nord et Etame Sud-Est.

La campagne de forage de cinq puits débutera avec le puits d'appréciation Etame 9P, puis continuera avec le puits de développement 9H de la plateforme Etame. « Notre plan actuel est de forer jusqu'à trois puits de développement et deux puits d'appréciation, avec un financement d'encaisse

et de liquidités générées par les opérations », déclare Cary Bounds, PDG.

Vaalco estime un budget de forage net entre 20 et 25 millions de dollars pour cette année, et entre 5 et 10 millions de dollars en 2020. En outre, la société spécialisée dans la prospection au Gabon déclare estimer que les deux puits d'appréciation pourraient confirmer jusqu'à « cinq millions de barils nets de réserves pé-

trolières 2P, réparties entre six emplacements de puits ciblés par de futures campagnes de forage. »

Dans le cadre de son plan, la société projette également de livrer la plateforme de forage autoélevatrice Vantage International Topaz courant septembre.

2019 a été une année d'intense activité : le 12^e cycle d'attribution de licences en eaux profondes et peu profondes du Gabon est toujours en cours ; avec le récent soutien du Fonds monétaire international (FMI) le pays a promulgué son code révisé des hydrocarbures, de nature fiscale plus attractive que le précédent ; et Petronas a annoncé la signature d'un permis pour deux explorations supplémentaires – les deux blocs offshore (F12 et F13) au-

raient une capacité de production de 200 000 barils par jour.

Avec des réserves pétrolières avérées de 2,5 m^{ds} de barils, le Gabon fait partie des producteurs d'hydrocarbures les mieux établis du golfe de Guinée.

Rassemblés cette année pour aborder le thème #MakeEnergyWork, le ministre gabonais du Pétrole, du Gaz et des Hydrocarbures, S.E. Noel Mboumba, ainsi qu'une importante délégation ministérielle, se joindront à un imposant panel de décideurs du secteur pétrolier africain à l'occasion de la conférence Africa Oil & Power (AOP).

Cette année, le programme AOP aura l'honneur de compter sur la participation de S.E. Macky Sall, Pré-

sident de la République du Sénégal ; S.E. Adama Barrow, Président de la Gambie ; S.E. Gwede Mantashe, ministre des Ressources minérales et de l'Énergie, Afrique du Sud ; S.E. Diamantino Azevedo, ministre de l'Exploitation minière et du Pétrole, Angola ; S.E. Gabriel M. Obiang Lima, ministre des Mines et des Hydrocarbures de la Guinée équatoriale ; S.E. Mouhamadou Makhtar Cisse, ministre du Pétrole et de l'Énergie, Sénégal ; S.E. Mahaman Laouan Gaya, Secrétaire général, Organisation des Producteurs de Pétrole Africains (APPO) ; S.E. Awow Daniel Chuang, ministre du Pétrole, Sud-Soudan ; et S.E. Abdoulaye Magassouba, ministre des Mines et de la Géologie, République de Guinée.

INVESTISSEMENTS

LA RUSSIE SOUHAITE INTRODUIRE SA COMPAGNIE ZARUBEZHNEFT DANS LE SECTEUR PÉTROLIER DU GABON



La Agence Ecofin

L'entrée de la Russie dans l'exploitation pétrolière au Gabon a été à nouveau évoquée à la faveur de la rencontre entre l'ambassadeur de Russie au Gabon et le Premier ministre gabonais, le 4 septembre dernier à Libreville. « Les discussions sont en cours entre les deux pays au sujet de l'exploitation pétrolière », a-t-on appris à l'issue de cette rencontre.

L'exploration du bassin sédimentaire gabonais, subdivisé en trois sous-bassins, et l'exploitation des gisements pétroliers dont il

regorge, ont toujours intéressé les autorités russes. Dans cette perspective, la compagnie nationale russe Zarubezhneft a démarré des négociations avec les autorités gabonaises depuis plus d'un an, dans le but de faire son entrée dans la filière au Gabon.

Comme argument, les autorités russes soulignent leur volonté d'exporter au Gabon les technologies de Zarubezhneft, au cas où ils gagneraient un appel d'offres, en vue d'augmenter la production pétrolière dans le pays.



Des écosystèmes et infrastructures au service du développement économique Gabonais



ZES de Nkok

La Zone Economique Spéciale de Nkok est l'un des plus grands parcs multisectoriels d'Afrique Centrale. Nos 128 investisseurs viennent de 17 pays et opèrent dans 93 entreprises en opération ou construction.



GSEZ New Owendo International Port

Un port moderne comprenant un terminal pour la gestion de marchandises de vrac et des services logistiques multimodaux avec notamment la plus grosse flotte de camions du Gabon.



GSEZ Mineral Port

Un terminal à la pointe de la technologie pour les clients qui opèrent principalement dans l'industrie minière et importent/exportent des marchandises telles que le manganèse, le sable, le gravier, etc.



GSEZ Airport

Construction du nouvel aéroport de Libreville à 30 km du centre de la ville avec une capacité de 2 millions de passagers par an dès son ouverture prévue en 2022. Depuis octobre 2018, GSEZ Airport a également repris la gestion de l'aéroport actuel de Libreville et a entrepris un vaste programme d'amélioration de l'infrastructure.

LES PRINCIPAUX APPUIS BUDGÉTAIRES EN COURS DE LA BANQUE MONDIALE ET DE L'AFD

L'Agence française de développement et la Banque mondiale consentent des investissements qui contribuent au développement du pays. À l'heure de la rentrée, voici les actions phares en cours de réalisation. Nous les développerons dans les colonnes de nos prochaines éditions.

JAM

BANQUE MONDIALE

Le portefeuille actuel de la Banque mondiale au Gabon s'élève à 423,58 millions de dollars de prêts.

Huit projets sont en cours (les montants sont exprimés en USD).

1. Projet régional de développement de la fibre optique en Afrique centrale (81 millions) 2. Développement des infrastructures locales (100 millions) 3. E-Gabon (56 millions) 4. Renforcement des capacités statistiques (50 millions) 5. Accès aux services de base dans les zones rurales (60 mil-

lions) 6. Appui au développement des compétences pour l'employabilité (60 millions) 7. Appui à la gestion durable des écosystèmes des zones humides critiques (7,52 millions) 8. Gestion de la faune sauvage et des conflits homme-éléphant dans le sud du Gabon (9,06 millions).



Un nouveau cadre de partenariat avec le Gabon, Country Partnership Framework (CPF), est en cours d'élaboration

En outre la Banque mondiale a octroyé deux appuis budgétaires (DPO) d'un montant global de 400 millions d'USD, soit plus de 230 mds de F CFA. Alignées sur le Plan de relance économique, les réformes soutenues dans le cadre de ces appuis budgétaires s'articulent autour de trois axes stratégiques : soutenir l'assainissement budgétaire et l'effort de diversification économique, accroître l'efficacité et la transpa-

rence de la collecte des recettes et des dépenses publiques (contrôler l'évolution de la masse salariale, améliorer la performance des agents publics), et enfin, renforcer la compétitivité du Gabon à travers l'amélioration du climat des affaires et le renforcement des services des TIC.

Un nouveau cadre de partenariat avec le Gabon, Country Partnership Framework (CPF), est actuellement en cours d'élaboration. Son objectif est de définir les axes d'interventions stratégiques du groupe et de tracer les contours de son soutien aux objectifs de développement du pays pour les cinq prochaines années. En prélude du prochain CPF, un diagnostic systématique du pays a été conduit par la Banque mondiale. Il permettra de poser les bases du cadre du CPF. Pour rappel, le CPF qui s'achève comportait trois piliers – gouvernance et secteur public, compétitivité et emploi, développement humain et environnement –, qui ont permis d'élaborer les projets en cours d'exécution au Gabon ■

AFD : PROJET DE RÉHABILITATION DU TRANSGABONAIS



La finalité du projet est de doter le Gabon d'un axe de communication rénové et fiable entre la capitale, Libreville, et l'intérieur du pays, dans un souci de désenclavement de cette zone et de développement de son potentiel minier. Les travaux doivent bénéficier à

l'économie gabonaise, aux usagers, mais aussi aux employés du chemin de fer et aux populations qui vivent le long de la voie.

L'objectif principal du projet est de redresser la situation opérationnelle et financière de la SETRAG, avec deux objectifs spécifiques.

Pour une part, rétablir le niveau de service de la ligne à 16 trains par jour et la qualité de gouvernance de la SETRAG. Il s'agit donc de réduire les coûts opérationnels, d'améliorer la fiabilité et la disponibilité du transport, de permettre un accès équitable à tous les utili-

L'objectif principal du projet est de redresser la situation opérationnelle et financière de la SETRAG

sateurs et de restaurer la capacité de la voie à son niveau initial pour permettre d'absorber une augmentation future du trafic. Pour l'autre part, la convention de financement entre l'État gabonais et l'AFD, d'un montant de 93 millions d'euros (61 mds de F CFA), a été signée en décembre 2016 et les travaux doivent se poursuivre jusqu'en 2023. Par ailleurs, le concessionnaire SETRAG a souscrit deux prêts commerciaux auprès de la SFI et de Proparco pour compléter les financements nécessaires au programme de réhabilitation.

Les investissements spécifiquement financés par l'État et donc imputés sur le prêt AFD concernent la réhabilitation des ouvrages d'art ; la réhabilitation des ouvrages en terre et hydrauliques ; la sécurisation des passages à niveau ; la stabilisation de

la plateforme (zones instables) ; la rénovation et la construction de nouveaux bâtiments en ligne (logements & gares) ; l'acquisition d'une nouvelle rame de matériel roulant voyageurs de 20 voitures en remplacement d'une des deux rames anciennement en service, particulièrement vétuste ; les investissements physiques du Plan d'action et de réinstallation des personnes occupant aujourd'hui l'emprise ferroviaire (construction d'un mur le long de la voie).

État d'avancement

La signature de la convention a eu lieu le 15 décembre 2016 et sa ratification en mars 2017. Les 20 voitures-voyageurs ont été achetées et livrées via 3 expéditions (mai-17, nov-17, jui-18). Les travaux sur les zones instables sont en cours tandis que la construction de logements à Lastourville et à Franceville va commencer. Les travaux de remise à niveau du Centre de formation et de perfectionnement de Franceville sont également sur le point de commencer.

Une étude sur les ouvrages d'art a été réalisée et un appel d'offres sera prochainement lancé de même que celui relatif à l'achat de 20 passages à niveau. Sont également prévues la réhabilitation des gares de Lastourville et Moanda, la réhabilitation partielle de 15 gares et la réhabilitation de la passerelle Alénakiri ■

LIBREVILLE ACCUEILLE LA 22^e SESSION DU COMITÉ DES PÊCHES POUR L'ATLANTIQUE CENTRE-EST (COPACE)

13 septembre 2019, Libreville – Du 17 au 19 Septembre 2019 prochain, Libreville abritera la 22^e session du comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE).

Communiqué

Le Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est est une organisation régionale des pêches créée en 1967 en vertu de l'article VI-2 de l'acte constitutif de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Cette organisation régionale de pêche œuvre afin d'encourager l'utilisation durable des ressources marines vivantes dans une zone du globe particulièrement productive incluant 21 états côtiers africains, du Maroc à l'Angola, ainsi que plusieurs autres États-membres et membres associés pêchant ou effectuant des recherches dans la région relevant du mandat du Comité.

En raison du déficit d'informations scientifiques lors de sa création en 1967, le COPACE s'est directement attelé à renforcer la coopération scientifique, à développer des programmes de recherche et à assister les pays membres pour réunir les bases scientifiques nécessaires à la gestion des pêches. De nombreuses initiatives de planification des pêches se sont développées dans la zone du COPACE et nécessitent de disposer des meilleures informations scientifiques disponibles afin de proposer des outils d'aide à la décision intégrant tous les enjeux, qu'ils soient biologiques, économiques et sociaux ou relatifs aux écosystèmes marins et côtiers.

La création du COPACE s'est faite à une période où les préoccupations relatives à l'utilisation des ressources naturelles ont émergé, avec l'apparition de la problématique de la gouvernance des océans et de la gestion des pêches. Plus tard, en 1982, la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (UNCLOS) a permis de définir les Zones économiques exclusives

(ZEE) qui confèrent aux États côtiers des droits et des responsabilités en matière d'aménagement et d'utilisation des ressources halieutiques.

Les efforts du Comité sont depuis lors orientés pour appuyer le développement des capacités nationales en matière de gestion de pêches et assurer la coordination sur l'aménagement des pêcheries entre les pays partageant la même ressource dans la zone du COPACE.

Le développement mondial de la pêche maritime continuant de se faire souvent à un rythme incompatible avec le cycle de renouvellement des ressources, de nouvelles approches pour la planification et la gestion de la pêche sont apparues. En tant qu'organe de la FAO, le COPACE joue un rôle important dans la diffusion des instruments internationaux et des travaux développés par la FAO tels que le Code de conduite pour une pêche responsable, les Plans d'actions internationaux (PAI) et plus récemment l'Approche écosystémique des pêches (AEP) ainsi que les instruments juridiques internationaux de lutte contre la pêche illicite, non déclarée, non réglementée (INDNR).

Parallèlement, le COPACE continue de jouer un rôle important pour partager le savoir, les expériences et les acquis entre les pays membres. D'autres partenaires comme les organisations sous-régionales de pêche ou projets renforcent le rôle du COPACE en tant que catalyseur des échanges au niveau de la pêche dans l'Atlantique Centre-Est.

Les travaux de la 22^e session de Libreville sont organisés avec le soutien financé de l'Union européenne. À l'issue de cette rencontre, les participants formuleront des recommandations pour renforcer la gestion durable des pêches, fondées principalement sur les

données scientifiques et en conformité avec les engagements pris par la communauté internationale sur les objectifs de développement durable (ODD), notamment l'ODD 14 concernant la conservation et exploitation de manière durable des océans, des mers et des ressources marines aux fins du développement durable.



Accélérer la révolution numérique en Afrique

Tirez parti de l'avenir des financements du commerce avec Ecobank

La Banque de Grande Clientèle et d'Investissement Ecobank allie les technologies numériques de pointe et un excellent savoir-faire local.

Découvrez Omni, notre plateforme dédiée aux grandes entreprises qui contribue à la prospérité sur le continent :

ecobank.com/corporate-investment-banking

CORPORATE +
INVESTMENT BANKING

ecobank.com

Ecobank
La Banque Panafricaine



Cote boursière
Juillet - Sept 2019
par :



Devises/FCFA	Juil-19	Sept-19	Variation
USD - Dollar américain	581,2645	596,1620	2,56%
GBP - Livre britannique	730,5457	735,9306	0,74 %
CAD - Dollar Canadien	445,1693	453,3847	1,85%
CHF - Franc suisse	590,2078	599,9241	1,65 %
ZAR - Rand sud-africain	41,9142	40,6457	-3,03%
JPY - Yen japonais	5,3793	5,5350	2,89 %
AED - Dirham des Emirats Arabes Unis	158,6622	162,3978	2,35 %
CNY - Yuan	84,6647	83,7652	-1,06 %
MAD - Dirham marocain	60,8732	61,6733	1,31 %

	Juil-19	Sept-19	Variation
Brent (USD / Baril)	66,83	62,87	-5,93 %
WTI (USD / Baril)	60,35	57,67	-4,44 %
Or (USD / once)	1 406,21	1 494,40	6,27 %
CAC 40 (EUR)	5 587,08	5 617,16	0,54%
Euro stoxx 50 (EUR)	3 504,99	3 514,24	0,26%
DOW JONES (USD)	27 088,08	26 941,38	-0,54 %

TAUX BEAC EN VIGUEUR

Taux d'intérêt des appels d'offres :	3,50%
Taux d'intérêt des prises en pension :	6,00%
Taux d'intérêt sur placement 7 jours :	0,00%
Taux d'intérêt sur placement 28 jours :	0,0625%
Taux créditeur minimum :	2,4500%

AGENDA N°77

7 ET 8 OCTOBRE – JOURNÉE DE L'HABITAT À L'INSTITUT FRANÇAIS DE LIBREVILLE

Quatre sujets phares seront abordés :

Propos sur l'ODD n° 11 et le nouvel agenda urbain

Problématique de la gestion et valorisation des déchets

Problématique de l'accès à la propriété

Harmonisation et appropriation des procédures administratives et foncières

18 OCTOBRE 2019 – CONFÉRENCE ORGANISÉE PAR LES ANCIENS DE SCIENCES PO PARIS SECTION GABON

Vendredi 18 octobre à 18h30 à l'Institut Français – Entrée libre

Sujet : "Les métiers manuels et leur valorisation"

Thierry Oriez, diplômé de l'Institut des Sciences Politiques de Paris et de l'ESSEC, a fait ses preuves chez Nestlé, Baccarat et Christofle avant d'accélérer le développement et la modernisation du chausseur J.M Weston en qualité de président de la société.

9 & 10 MARS 2020 : AFRICA CEO FORUM – PALAIS DES CONGRÈS SOFITEL IVOIRE ABIDJAN

8^e édition. Il s'agit du plus grand rendez-vous international des décideurs et des financiers du secteur privé africain.



Valable du 31 Mars 2019 au 29 Octobre 2019, en heures locales.

De	Vers	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Brazzaville	Libreville	16H15		11H15		13H45		
	Port-Gentil	16H15		11H15		13H45		
	Douala			11H15		13H45		
	Franceville							
Douala	Libreville	11H30	17H30	15H45	09H45	18H15		16H30
	Port-Gentil	11H30	17H30	15H45	09H45			16H30
	Brazzaville	11H30						
	Pointe-Noire				09H45			16H30
Franceville	Sao Tomé				09H45	18H15		
	Brazzaville					12H00		
	Libreville	12H15	14H45	12H15	12H15	15H15	12H15	14H45
	Port-Gentil	12H15	14H45	12H15	12H15	15H15	12H15	14H45
Libreville	Brazzaville	13H30				10H00		
	Franceville	10H00	-	10H00	-	10H00	10H00	-
	Pointe-Noire	-	12H30	-	10H00	13H00	-	12H30
	Port-Gentil	07H30	07H30	07H30	07H30	07H30	07H30	-
		17H30	10H15	17H30	17H30	17H30	17H30	17H30
		21H30	17H30	21H30	-	-	-	-
		21H45	21H45	21H45	21H45	21H45	21H45	21H45
	Sao Tomé				17H15	16H30		11H00
Douala		08H15	15H45	14H00	08H00	16H30		14H45
	Yaoundé	08H15				08H15		
Pointe-Noire	Libreville		13H30		13H45			20H30
	Port-Gentil		13H30		13H45			
	Douala		13H30					
	Sao Tomé				13H45			
Port-Gentil	Brazzaville	08H30				08H30		
	Libreville	08H30	08H30	08H30	08H30	08H30	08H30	-
		-	11H00	-	-	-	-	09H30
		18H30	18H30	18H30	18H30	18H30	18H30	-
		19H00	19H00	22H30	19H00	19H00	-	19H00
	Pointe-Noire		08H30		08H30			11H00
	Douala		11H00	08H30		08H30		09H30
	Sao Tomé				15H30	08H30		09H30
Sao Tomé	Franceville	08H30	08H30	08H30	08H30	08H30	08H30	09H30
	Libreville				18H15	19H15		11H45
	Port-Gentil				18H15			11H45
	Pointe-Noire							11H45
Yaoundé	Douala							11H45
	Libreville	10H00				10H00		
	Brazzaville	10H00						
	Franceville					10H00		
Sao Tome	Port-Gentil	10H00				10H00		
	Sao Tome					10H00		

Vols directs

Vols avec escale

Follow us on :



facebook.com/afrijet



flyafrijetonline

Ecobank
The Pan African Bank



Monsieur Ade AYEYEMI, DG du groupe ECOBANK, a reçu en exclusivité **Economie Gabon+** lors de son passage à Libreville le 11 septembre. Dans notre prochaine édition nous vous livrerons les réponses à notre interview.

Un temps pour Soi
by Vanessa

PROMO Du 10 au 19 septembre 2019 **-15%**
rentrée scolaire

Forfait couleur (couleur + soin + brushing) + manucure ou pédicure
Forfait mèches (mèches+soin+brushing) + une manucure ou pédicure
Forfait soin brushing
Manucure et pédicure semi permanente
Un soin visage coup d'éclat

PROMO Du 20 au 30 septembre 2019 **-20%**
Sur les coupes enfants
Les massages 1h30

Coiffures :

- européennes
- africaines

Esthétiques :

- ongles
- soin visage & corps
- épilation
- massage
- maquillage

Téléphone :

+241 07 00 28 58

Facebook :

Un temps pour soi by vanessa

Mail :

unttempspoursoibyvanessa@hotmail.fr



OiLibya en Afrique devient OLA Energy

L'Afrique évolue chaque jour davantage et nous aussi. Nous changeons pour mieux vous servir, avec plus de points de vente et des stations encore plus conviviales. Roulez serein grâce à notre large gamme de lubrifiants de qualité supérieure. Laissez-vous tenter par un repas ou un achat dans nos multiples boutiques, ou faites tout simplement le plein avant de reprendre votre route en toute sécurité.



WE KEEP YOU GOING

BRASSEUR ET PIONNIER DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU GABON



DÉVELOPPER ET VALORISER LES
COMPÉTENCES DE NOS EMPLOYÉS



RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE
ENVIRONNEMENTALE



CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT
SOLIDAIRE DES COMMUNAUTÉS
LOCALES



ASSURER LA QUALITÉ DES PRODUITS
ET PROMOUVOIR UNE CONSOMMATION
RESPONSABLE